

Le Trait d'Union

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°33 JANVIER 2019



La Baroche-Gouet



Le moment est venu de faire le bilan ...

A la lecture du bulletin, vous découvrirez les réalisations 2017 et le dynamisme de la vie associative à travers diverses manifestations.

L'année 2017 aura été riche en événements. Pour la première fois, La Bazoche a reçu le comice agricole, (nous nous devons de mettre à l'honneur le monde agricole. La plupart d'entre nous en sont issus de près ou de loin, dans les années 1970, la campagne de la bazoche comptait plus d'une centaine de petites fermes). Tous les éleveurs du Perche et du Dunois étaient au rendez-vous. Une multitude d'animaux d'exception était présente. Nos éleveurs locaux ont été à l'honneur. Près de 150 personnes, bénévoles, associations ont œuvré tout l'hiver et au printemps à la préparation des décorations de nos rues. Vous avez fait preuve de beaucoup d'imagination, vous pouvez être fiers du travail accompli, c'était magnifique, encore bravo !

Jérémy Foussard et Nicolas Guéret sont venus s'installer à La Bazoche, spécialisés dans la métallurgie sur mesure, ils ont créé un emploi pour répondre à une demande croissante de leur activité.

Monsieur et Madame Rouffort ont repris la boulangerie de Monsieur et Madame Philippe.

Robin Perri et Priscilla Lagneaux ont ouvert la salamandre, une restauration rapide dans l'air du temps.

Monsieur et Madame Champion ont repris !

Je remercie le Conseil Municipal pour son engagement, sa disponibilité et sa volonté d'agir.

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux, qui chacun à leur titre ont permis d'assurer le service à la personne, d'animer et de faire vivre notre commune.

Pour l'année 2018, l'équipe municipale et moi-même, vous présentent leurs meilleurs vœux.

Jean-Paul Boudet



Le Conseil Municipal souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019

L'éditorial	1
Les réalisations	4
Les projets 2019	9
Les pages financières	14
Dans l'intercommunalité	17
La vie de notre commune	22
Histoire locale	32
La Vie associative	40
Infos pratiques	48
État civil	53
Calendrier des fêtes 2019	55

1



ÉDITORIAL

Jean-Paul BOUDET

4

LES RÉALISATIONS

- ▶ Travaux du réseau d'eau potable
- ▶ Les chemins communaux
- ▶ Nouveaux panneaux
- ▶ Décorations de Noël
- ▶ Nouveaux parterres de fleurs
- ▶ Travaux de voirie
- ▶ Rénovation des logements



10

LES PROJETS

- ▶ Cœur de Bourg
- ▶ Aménagement paysagers
- ▶ Réhabilitation réseau assainissement
- ▶ Maison de santé communale

12

PAGE FINANCIÈRE

16

DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

- ▶ Projet d'une commune nouvelle
- ▶ Le P'tit train
- ▶ École de musique
- ▶ École
- ▶ Accueil de loisirs
- ▶ Centre d'information touristique
- ▶ Taxe de séjour
- ▶ Le Chalet
- ▶ SMAR



22

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

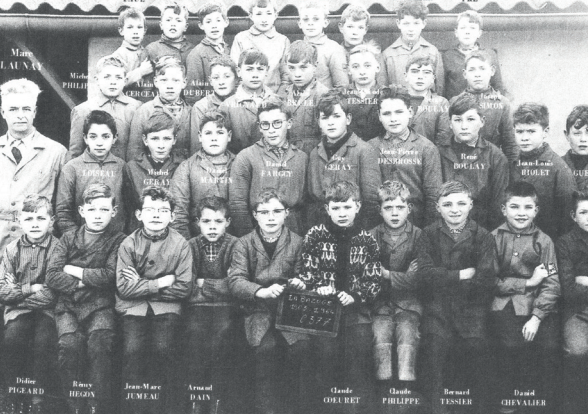
- ▶ Nos sous-préfets visitent la commune
- ▶ Cérémonie de la citoyenneté
- ▶ Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1918
- ▶ Culture
- ▶ Concours des maisons fleuries
- ▶ Participation citoyenne
- ▶ Atelier Créatif
- ▶ Tarifs camping
- ▶ Les salles Espace Valladon
- ▶ CCAS

11 novembre 1918

11 novembre 1918

11 novembre 1918





HISTOIRE LOCALE

32

- La grande guerre
- Les femmes dans la guerre
- Marc Launay
- Entreprises d'autrefois...



40

LA VIE ASSOCIATIVE

- Comité des Fêtes
- VAG Motion
- Cyclos
- ICL
- AGVBG
- Club de l'Amitié Bazochienne

- Téléthon
- L'Éclair
- AAPPMA
- Anciens combattants
- ASBG
- Club de tennis

- Amicale des Pompiers
- Boule Bazochienne
- Atelier Créatif
- Parents d'élèves
- La Clique

48

INFOS PRATIQUES

- PACS
- Autorisation de sortie du territoire
- Stationnement voiture
- Civisme
- Bibliothèque
- Elections
- Incivilités
- Ordures ménagères
- Déchetterie

- Horaires / Permanences Mairie
- Votre page « il est bon de le savoir »



53

ÉTAT CIVIL

55

CALENDRIER



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL 2019

Directeur de la publication :

Jean-Paul BOUDET

Conception, réalisation :

Gérard LEGRET

Communication :

Gérard LEGRET

Secrétariat :

Claudette Provôt

Rédaction :

Gérard LEGRET

Muriel LEMAIRE (les infos)

Les associations

Création graphique, mise en page et impression :

Brou Publicité, 02 37 47 00 52

Dépôt Légal : 627 - Janvier 2019



Crédits photos :

Gérard LEGRET



Travaux du réseau d'eau potable

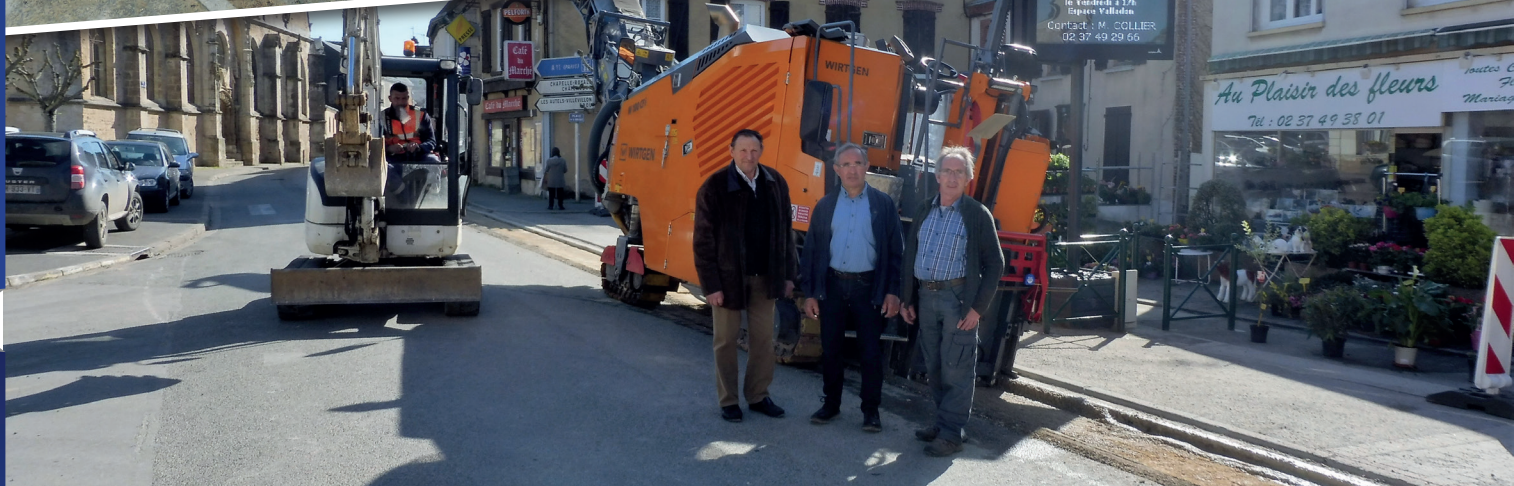
CLAP DE FIN !

Les travaux concernant le réseau d'eau potable qui avaient débuté à la fin de l'année 2017, se sont donc poursuivis au cours du premier trimestre de l'année écoulée.

La société Aqualia en charge de ces travaux pour le syndicat d'eau potable Aquaperche a ainsi réalisé un très gros travail de rénovation du réseau sur toute la traversée du centre-bourg.

Reprise des raccordements, nouvelles canalisations, tout a été mis en œuvre pour une restauration de qualité. Des travaux qui génèrent toujours quelques petites contraintes pour la population certes, mais absolument nécessaires pour l'avenir et la poursuite du programme des travaux.

L'assurance aussi d'avoir sur ce secteur sensible (traversée du village) un réseau rénové offrant de solides garanties pour les prochaines décennies.



Les chemins communaux



Comme chaque année, les chemins les plus dégradés ont fait l'objet d'un programme de travaux. Pour l'année 2018, sont concernés, les chemins donnant accès à la Petite Borde, les Châtaigniers et l'Arbre Sec pour ne citer que les principaux.



Nouveaux panneaux de lieux-dits

La pose des nouveaux panneaux de lieux-dits a commencé au début de l'année dernière, avec les panneaux dits diagrammatiques, elle s'est achevée comme prévu en fin d'année avec la pose des panneaux de lieux-dits cette fois. Deux types de panneaux relaient l'information, la flèche blanche pour la direction, le panneau noir pour le lieu précis.



Panneau diagrammatique



Panneau directionnel



Panneau de lieu-dit

Les décorations de Noël



Suite et fin !

Les dernières décorations de Noël viennent d'être posées et scintillent de mille feux. Différentes selon le lieu, toutes étincellent pour le plus grand plaisir des yeux !



Quelques mois plus tard...

Des nouveaux parterres de fleurs

Aménager les abords de la salle des fêtes pour valoriser le site, le rendre plus attractif aussi, tels sont les objectifs que s'est fixé la municipalité. C'est ainsi que des nouveaux parterres de fleurs ont été créés pour rendre l'entrée de la salle plus accueillante. Les poubelles vont disparaître pour trouver place derrière le bâtiment et ne seront donc plus visibles de la rue. Des petits travaux de réaménagement des abords vont être également réalisés. Des petites touches d'embellissement certes, mais qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie...



Salle des fêtes avec l'office 293 personnes

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

BALS, SOIRÉES DANSANTES, REPAS DANSANTS, BROCANTE,	418,20€
LOTOS, THÉÂTRE, SPECTACLES	244,80 €
NOCES, REPAS DE FAMILLE (2 JOURS)	430,40 €
REPAS DE FAMILLE (1 JOURNÉE)	263,20 €
VIN D'HONNEUR	118,30 €

Travaux de voirie

La bande de roulement de la rue du Chemin de Fer commençait à se dégrader sérieusement et en certains endroits, des affaissements étaient même bien visibles. Ces dégradations n'ont pas échappé au Conseil Départemental d'Eure et Loir qui a décidé de reprendre la bande de roulement sur toute sa longueur et même au-delà, puisque l'avenue Adrien Philippe et la partie Est de la rue des Fossés sont également concernées. D'importants travaux ont donc été mis en œuvre la première semaine du mois de décembre dernier pour refaire cette voirie. Malheureusement les aléas climatiques n'ont pas permis son achèvement. Les travaux devraient reprendre en ce début d'année...



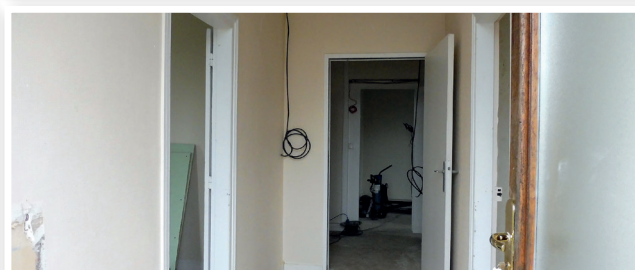
LE MOT DE *Joël Champion*

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION VOIRIE-SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Lors du mois de février dernier, notre commune a connu un épisode neigeux très important. La hauteur de neige atteignant par endroits 40 cm. Le personnel des services techniques s'est retrouvé très tôt sur le terrain pour procéder au déneigement de la mairie, des trottoirs, et de l'ensemble de la campagne afin de permettre aux administrés de se déplacer dans les meilleures conditions. Environ 10 tonnes de sel ont été utilisées sur l'ensemble de la commune. Merci à l'ensemble du personnel des services techniques pour leur intervention très matinale. Merci aussi aux administrés des rues Jean Moulin et du Général Leclerc et plus largement à l'ensemble de la population pour leur très bon accueil lors des travaux d'enfouissement du réseau d'eau potable, et la compréhension de chacun pour les contraintes liées au bon déroulement des travaux.

Rénovation des logements

Laissé libre depuis le départ du docteur Tanasa, la municipalité a fait le choix de réhabiliter ce logement situé au n° 7 de la rue du 8 mai. La superficie développée sur deux niveaux va permettre de créer 3 logements : un T3 au rez de chaussée et deux T2 à l'étage. La configuration du bâtiment comprenant deux accès, un pour chaque niveau, permet en effet cette distribution. Les premiers travaux ont commencé au mois de novembre dernier et doivent s'achever au printemps prochain.



VAL DE FRANCE

Toute une banque pour vous

Agence de LA BAZOCHE-GOUET

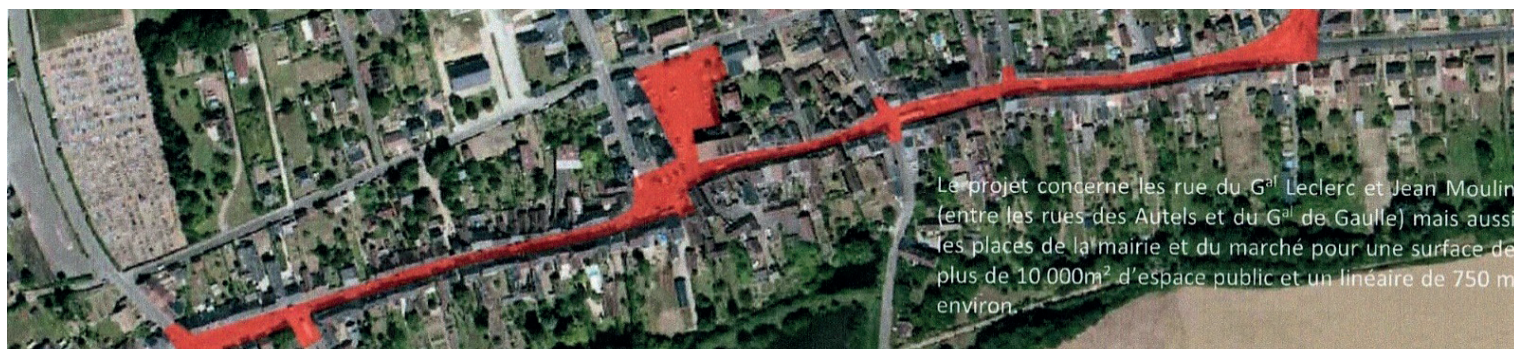
1, route d'Authon - 02 37 49 22 60

agence.labazochegouet@ca-valdefrance.fr

Cœur de bourg : les travaux s'enchainent...

Un vaste programme ! En toute logique, les travaux d'aménagement devraient débuter au cours du second semestre de cette année, une fois les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement terminés. Le cœur de notre village est très ancien, mal adapté à notre mode de vie actuel. Le grand chantier qui va

suivre va permettre de revitaliser, redynamiser le cœur de notre village. Il va permettre aussi de mieux utiliser l'espace public, de le partager avec l'ensemble des acteurs concernés : les automobilistes, les piétons, les commerçants, les artisans, en un mot, de mieux vivre ensemble !



Aménagements paysagers

Par touches successives, la municipalité poursuit son programme d'embellissement du village à travers un projet d'amélioration du fleurissement. C'est ainsi que les parapets des ponts qui enjambent l'Yerre recevront des jardinières pour l'été prochain. Des petits aménagements paysagers seront également réalisés à la Chapelle des Bois. Le cheminement d'accès sera repris, certains végétaux remplacés, les pelouses protégées.



LE MOT DE *Gérard Legret*

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION
ENVIRONNEMENT-CAMPING MUNICIPAL

L'eau, un bien précieux ! Indispensable à la vie, à l'épanouissement de l'homme, l'eau douce est un bien précieux qu'il convient de protéger pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures. Protéger l'eau, ce n'est pas seulement l'eau des nappes souterraines pour notre alimentation. C'est aussi l'eau de nos cours d'eau, de nos fleuves... L'eau est source de vie et la vie est née dans l'eau. Sur Terre, 97,5 % de l'eau est salée et contenue dans les océans. Seuls 2,5 % sont de l'eau douce, soit environ 35,2 millions de milliards de mètres cubes. Cela peut paraître beaucoup, c'est en réalité bien peu, car au final, moins de 1% de l'eau présente sur terre est de l'eau douce liquide. Malgré la diversité de ces sources, l'eau douce, et en particulier l'eau potable, reste une ressource rare qui fait défaut à un milliard de personnes. La consommation d'eau domestique est passée en France de 106 litres par jour et par habitant en 1975, à 165 litres par jour et par habitant en 2004.

Aujourd'hui, chaque habitant utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour.

(Source : Observatoire SISPCA)

La réhabilitation du réseau d'assainissement

Maintes fois évoquée, la réhabilitation de notre réseau d'assainissement deviendra cette année une réalité.

Pour mémoire, un diagnostic complet de notre réseau d'assainissement avait été réalisé par le bureau d'études IRH en 2013. Cette étude avait permis de mieux comprendre le fonctionnement du réseau, et de définir un programme de travaux pour les prochaines années. Une grande partie du réseau est vétuste, en outre le passage d'une caméra dans le réseau a mis en évidence de nombreux « désordres » qu'il convient de corriger. Majoritairement unitaire en centre-bourg, le réseau souffre aussi lors d'épisodes pluvieux de l'arrivée importante d'eaux claires parasites. Un programme d'actions prioritaires a donc été défini dans le cadre de l'opération « cœur de village ».

Ces travaux concernent le réseau sur toute la traversée du village, mais concernent également certaines rues adjacentes en cohérence avec les objectifs retenus. Si rien ne change, l'ouverture du chantier pourrait avoir lieu avec l'arrivée du printemps. Après les travaux réalisés sur le réseau d'eau potable, ceux du réseau électrique, ceux encore engendrés par l'arrivée prochaine de la fibre optique, c'est le dernier grand chantier avant le démarrage des travaux concernant l'aménagement du cœur de village. Encore un peu de patience...





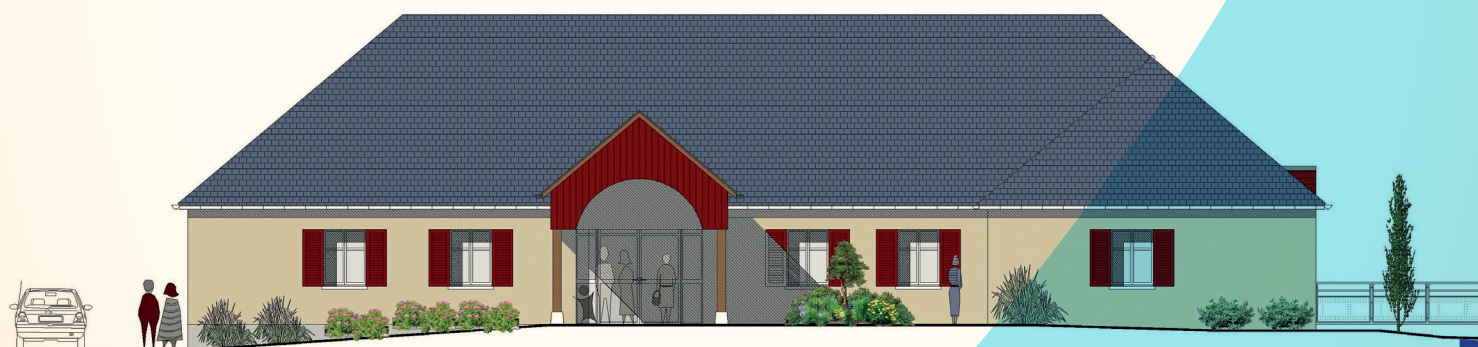
LA MAISON DE SANTÉ COMMUNALE

Les premiers coups de pioche sont pour bientôt !



FACADE NORD Rue du Général Leclerc

Façade sur rue de l'ancienne gendarmerie



FACADE NORD

Façade du second bâtiment construit dans la cour et le jardin de l'ancienne gendarmerie tel que vous l'apercevrez de la rue



MACHINES AGRICOLES MOTOCULTURE CARBURANTS IRRIGATION

DELAVALLEE REBOURS



 **Husqvarna**



Coulamert - Yèvres - 28160 **Brou**
Tél. 02 37 47 03 87 - Fax 02 37 96 07 53

93, bd Kellermann - 28200 **Châteaudun**
Tél. 02 37 44 63 63 - Fax 02 37 45 73 39

Rte d'Authon - 28330 **La Bazoche-Gouet**
Tél. 02 37 49 20 07 - Fax 02 37 49 30 12

Z.A. Rte de Billancelles - 28190 **Courville**
Tél. 02 37 23 26 26 - Fax 02 37 23 89 14

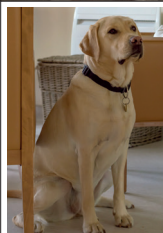


02 37 81 26 87

ANNIE C

Mercerie - Prêt-à-porter
Dépôt dressing - Retouche - Laine
Sacs à main - Idées cadeaux
Bijoux fantaisies

2, rue Jean-Moulin



Au coeur du Perche, votre maison de retraite vous accueille.

Au sein d'une atmosphère familiale préservée, un accompagnement personnalisé vous est proposé avec des animations diverses.



Résidence Aquarelle
12 rue du Perche
28330 La Bazoche-Gouet

Tél : 02 37 49 28 28
Fax : 02 37 49 28 03

E-mail : contact.aquarelle@philogeris.com



**RESIDENCE
AQUARELLE**
UNE RESIDENCE PHILOGERIS

E.G.B.P.

Entreprise Générale
de Bâtiment



**AMÉNAGEMENT DE COMBLES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

28330 LA BAZOCHE-GOUE
TÉL. 02 37 49 21 91 - FAX : 02 37 49 31 82



**UNE BANQUE QUI APPARTIENT À
SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Place de l'Église
28330 LA BAZOCHE-GOUE
02 37 29 99 94

TAXIS MONGE

28330 LA BAZOCHE-GOUE

Conventionnée Assurance Maladie depuis le 06/12/2016



Minibus 9 places

02 54 80 71 51

AMBULANCES MONGE



9, Bd de l'industrie
41170 MONDOUBLEAU

02 54 80 80 00

GARAGE LAMET

La Croix Saint-Anne
41270 LE GAULT-DU-PERCHE
Tél. 02 18 10 47 11 - 06 17 27 62 42

CHRISTINE COIFFURE



Christine Coiffure
25 rue des fossés
28330 La Bazoche Gouet
Coiffure Mixte Tél: 02 37 49 35 37
Vente Parfums de Grasse



Perche Matériaux



Matériaux de construction
Aménagement
intérieur/extérieur
Exposition Carrelage



NOUVEAU

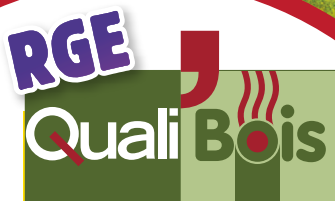
**LOCATION
MATÉRIELS**
POUR ENTRETIEN
ET
CONSTRUCTION



 **ESPACE
EMERAUDE**
Les solutions pour la Terre et la Maison



*Bricolage Jardinage
Quad / Motoculture / SAV
Libre-service agricole*



VENTE ET INSTALLATION

POÊLE A BOIS
INSERT
POÊLE A GRANULÉS

23, route d'Authon-du-Perche
28330 LA BAZOCHE-GOUET

02 37 49 34 02

magasin.perchemateriaux@espace-emeraude.com

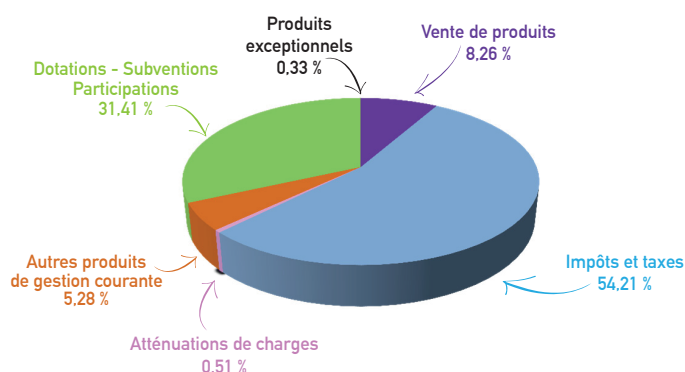
LE MOT DE *Sophie Sevin* VICE-PRÉSIDENTE ET DE LA COMMISSION DES FINANCES

Les trois grands projets d'investissement de la municipalité : maison de santé, assainissement, cœur de village arrivent enfin à maturité malgré de nombreuses remises en cause des modes de financement restés incertains sur plusieurs mois. L'objectif principal est de ne pas fragiliser l'équilibre financier du budget communal avec toujours une pensée pour des projets à venir.

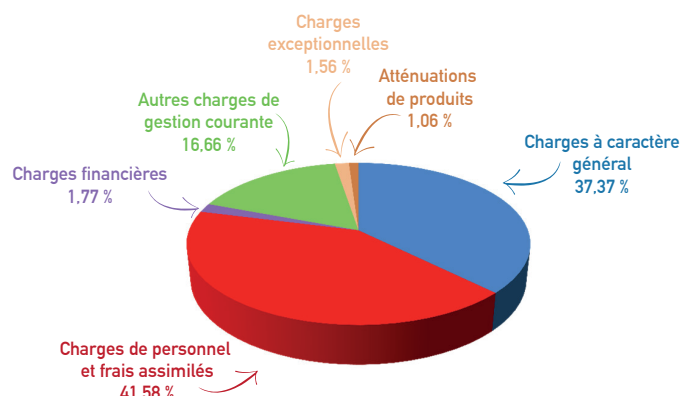
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET DE LA COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



DÉPENSES



Total des recettes : 1.134.249,96 €

Total des dépenses : 808.704,71 €

Soit un excédent de : 325.545,25 €

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018, le montant du capital restant dû concernant les emprunts réalisés sur le budget communal sera de 338.331,73 €, soit un endettement moyen de 271,10 € par habitant.

RÉALISATIONS 2018

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS ET TRAVAUX				
MOBILIER BIBLIOTHÈQUE * Présentoir à revues tournant, tour à livres	964,78 €		158,26 €	806,52 €
SALLE DES FÊTES * Remplacement de 2 cassettes chauffage	1.273,85 €		208,96 €	1.064,89 €
SERVICES TECHNIQUES * Voiture, conteneur, perceuse visseuse, scie circulaire, perforateur, souffleur aspirateur, 2 tronçonneuses, taille haies, débroussailluse	15.505,71 €	8.381,09 € (dont 7.528,88 € remboursement assurance)	2.543,56 €	4.581,06 €
SALLES POLYVALENTES ESPACE VALLADON * Kit de réception TNT et système autonome de présentation sans fil, remplacement pompe à chaleur, amélioration de la distribution de chauffage	57.459,91 €	47.014,98 € (remboursement assurance)	9.425,72 €	1.019,21 €
ATELIER SERVICES TECHNIQUES * Réfection couverture	4.269,48 €		700,37 €	3.569,11 €
MATÉRIEL DIVERS * 5 poteaux de guidage avec sangle rétractable	1.196,88 €		196,34 €	1.000,54 €
INSTALLATIONS DE VOIRIE * Panneaux lieudits * Signalétique «participation citoyenne»	28.232,34 € 426,54 €		4.631,23 € 69,97 €	23.601,11 € 356,57 €
RUE DU GÉNÉRAL LECLERC * Pose de deux poteaux incendie * Pose fourreaux sonorisation * Installation prises pour illuminations de fin d'année (participation à Energie Eure et Loir)	5.325,60 € 12.000,00 € 1.148,00 €		873,61 € 1.968,48 €	4.451,99 € 10.031,52 € 1.148,00 €

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS ET TRAVAUX (SUITE)				
SERRE * Raccordement au réseau eau, installation de l'électricité	1.941,61 €		248,62 €	1.692,99 €
BORNE A INCENDIE * Rue des Lilas, rue de la Pommellerie	2.125,77 €	1.777,06 € (remboursement assurance)	348,71 €	- €
CHEMINS PROGRAMME 2017 - 2018 * La Petite Borde, l'Arbre Sec, Les Châtaigniers, Rue des Lilas	56.753,96 €	37.835,98 €	9.309,92 €	9.608,06 €
CIMETIÈRE * Aménagement carré militaire	2.896,00 €	1.737,00 €		1.159,00 €
PHARMACIE - MAISON DE SANTÉ * Études : géotechnique, amiante, plomb, électricité, chauffage	21.986,40 €		3.664,40 €	18.322,00 €
OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE* * Assainissement : passage de caméras	25.232,40 €		4.205,40 €	21.027,00 €

DÉPENSES EN COURS DE RÉALISATION

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE* * Assainissement : maîtrise d'œuvre	51.120,00 €		8.520,00 €	42.600,00 €
PHARMACIE - MAISON DE SANTÉ * Maîtrise d'œuvre pour travaux - bureau de contrôle - coordonnateur - bornage et plan topographique	81.377,40 €		13.562,90 €	66.719,50 €
TRAVAUX DE RÉHABILITATION LOGEMENT 7 RUE DU 8 MAI * Menuiserie intérieure et extérieure, isolation, plomberie, peinture, carrelage, faïence, électricité	93.556,10 €			93.556,10 €

DÉPENSES ENGAGÉES ET NON RÉALISÉES

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE* * Assainissement : travaux de rénovation du réseau	1.913.820,00 €	600.092,25 €	318.970,00 €	994.757,75 €

Le premier diagnostic de nos réseaux a été réalisé en 2012. Suite au dernier passage des caméras au cours de l'année en vue de la réalisation du cœur de village, il a été constaté la nécessité de réaliser de nouveaux travaux qui génèrent un investissement plus important dont le montant global s'élève à 1.651.000 € H.T. Pour supporter cette dépense, il a été décidé de souscrire un emprunt sur 40 ans et d'augmenter le prix du mètre cube d'eau assainie à compter du 1^{er} octobre 2018 qui s'élèvera à 3,15 € H.T.

DOTATION DE L'ÉTAT

La diminution de la dotation de l'État s'est poursuivie en 2018.

ANNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MONTANT PERÇU	203.167,00 €	192.624,00 €	168.829,00 €	144.838,00 €	133.619,00 €	132.306,00 €
Variation par rapport à 2013	En euros	-10.543,00 €	-34.338,00 €	-58.329,00 €	-69.548,00 €	-70.861,00 €
	En pourcentage	-5,189 %	-16,901 %	-28,709 %	-34,231 %	-34,878 %
La perte de recettes cumulée pour les années 2014 à 2018 est de 243.619 €						

LES LOGIS DE BROU

Agence immobilière



TRANSACTION – LOCATION- GESTION – GARANTIE DES LOYERS

ASSURANCES -CREDIT - ESTIMATION



www.leslogisdebrou.com

15, Rue de la Chevalerie - 28160 Brou
Tél : 02.37.96.00.11 - Email : logis.de.brou@wanadoo.fr

Au Printemps
Transfert de l'Agence
7, Place d'Armes à BROU

Au Plaisir des Fleurs



Catherine LEROUX

Fleurs, Cadeaux, Articles funéraires,
Services Interflora

7 Place de La Mairie
28330 La Bazoche-Gouet
Tél. 02 37 49 38 01

DESHAYES BRUNO

Terrassement Mini-Pelle

Toutes Réalisations
Cour - chemin
Assainissement

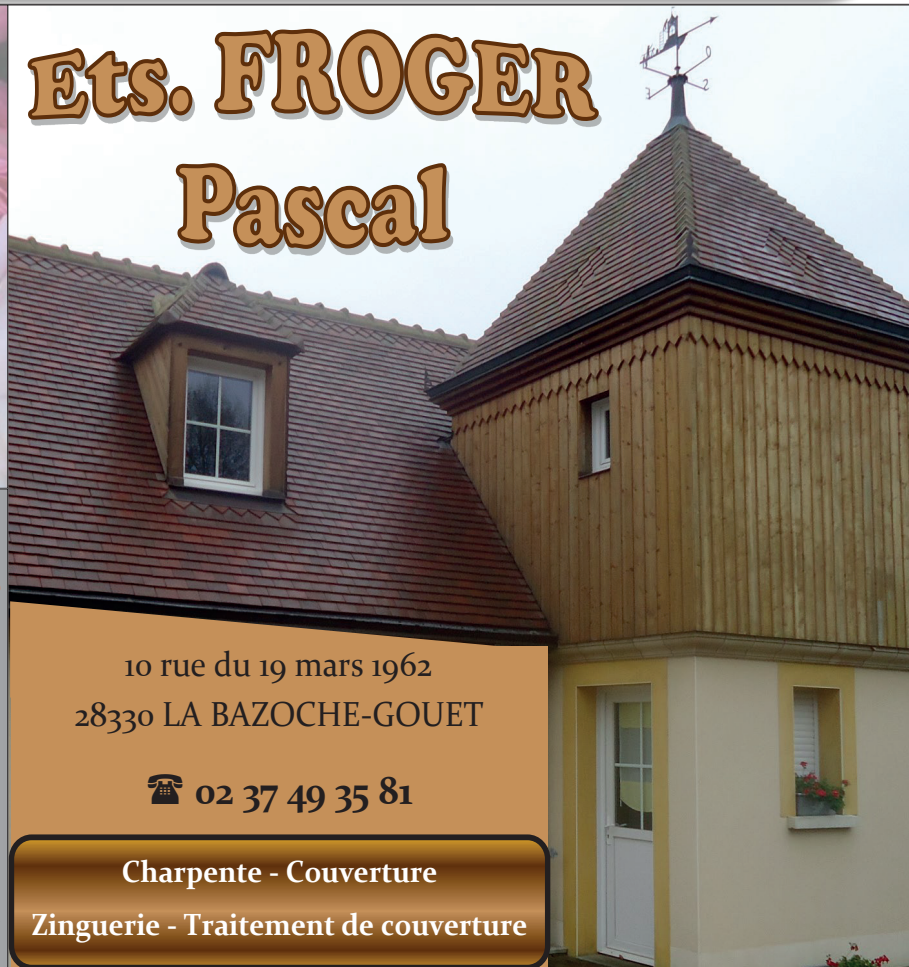


06 68 38 78 45

02 37 49 25 41 28330 La Bazoche-Gouet

11, rue des Grouards

Ets. FROGER Pascal



10 rue du 19 mars 1962
28330 LA BAZOCHE-GOUE

☎ 02 37 49 35 81

Charpente - Couverture
Zinguerie - Traitement de couverture



Charpente - Couverture - Zinguerie
Bardage bois - Isolation Aménagement
de Combles - Ramonage
Traitement anti-mousse

96 rue du Général-Leclerc - 28330 LA BAZOCHE-GOUE



02 37 49 28 95
06 79 57 44 70



Projet d'une commune nouvelle

Divers projets de commune nouvelle ont vu le jour au cours de l'année écoulée.

Certains se sont concrétisés, d'autres sont restés à l'étude... Sur notre territoire, l'émergence d'un projet initié par trois communes : Le Gault-du-Perche, Chapelle-Guillaume, et notre commune semblait possible au regard des textes et de la législation.

Une réunion publique eut lieu le 12 juin 2018 au Gault-du-Perche. Les trois communes prirent une délibération en ce sens. De même qu'elles ont élaboré une charte commune et travaillé sur le projet lors de diverses réunions.

Pour l'heure, le projet est au point mort, la communauté de communes des Collines du Perche et le département du Loir et Cher n'étant pas favorables au projet en l'état actuel du dossier. Pour autant, rien n'est définitif...



une assistance venue nombreuse...



Relais Assistante Maternelle Itinérant

Responsable : Madame Catherine Salle
02 37 97 30 57 ou 06 31 11 99 19 - ram.cdc.perchegouet@orange.fr
3, rue du Professeur Félix-Lejars, 28160 UNVERRE
Au service des parents, des assistantes maternelles.



« Le P'tit train »



École de musique Intercommunale

Directeur Monsieur Philippe Beccau. 17, rue de Châteaudun, 28160 BROU,
02 37 96 04 19 ou 06 81 56 25 67 - eim.perchegouet@orange.fr - cours à
LA BAZOCHE-GOUET Bibliothèque - Route d'Authon. Éveil et formation musicale
formation instrumentale - Enfants à partir de 6 ans et adultes

CAFÉ DU MARCHÉ
BAR - LOTO - PRESSE

1, PLACE DE LA MAIRIE
28330 LA BAZOCHE-GOUET
TÉL. 02 37 49 22 67



3 av. Victor Hugo, 28000 CHARTRES - 02 37 20 30 40 - scael@groupe-scael.com
@GroupeSCAEL - www.groupe-scael.com

LE MOT DE *Joëlle Derais* VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EXTRA-SCOLAIRE

RYTHMES SCOLAIRES - La demande de dérogation pour le passage à 4 jours à la rentrée de septembre a été sollicitée conjointement par la CDC et le Conseil d'Ecole. Ce changement a entraîné quelques modifications tant au niveau des transports, de la restauration et de l'accueil périscolaire. Le tout, à ce jour, donne pleinement satisfaction à l'ensemble des parents d'élèves ainsi qu'aux personnels enseignants.

- D'autre part, fin 2017 début 2018, nous avons accepté la proposition faite par « Musikaa Instrumental », pour sensibiliser le jeune public en milieu rural à la musique classique. Le chef d'orchestre Pierre LEDRU est intervenu dans toutes les classes pour présenter les différents instruments ainsi qu'un concert éducatif dédié aux élèves.

Pour clore ce projet, était organisé le 18 février un concert tout public « Pierre et le Loup ». Un seul regret : un public trop peu nombreux pour assister à ce concert de qualité.



École primaire

L'équipe enseignante a reconduit ses différents projets pédagogiques liés à la citoyenneté et l'environnement :

- * le poulailler et le potager, entretenus par les enfants eux-mêmes,
- * les programmes de recyclage Terracycle et Paprec, désormais bien connus des familles et des habitants de la commune,
- * l'opération « nettoyage de la nature » qui a eu lieu début Octobre.

En Avril, les élèves de maternelle ont ouvert les portes de leurs 2 classes aux parents, aux élèves de l'élémentaire et aux élus pour « la semaine de la maternelle ». Ils ont ainsi pu parcourir le centre-ville le temps d'un jeu de piste, et partager chaque matinée des activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques. Une exposition et un spectacle de chants ont ponctué cette semaine.

En fin d'année, les élèves de CM1-CM2 ont organisé un marché de Noël durant 4 vendredis soirs, afin de financer leur classe de mer qui aura lieu en Mai. Si vous n'avez pas eu l'occasion d'acheter leurs cadeaux déco et surtout leurs cadeaux gourmands (tous faits maison !), vous pouvez vous rattraper chaque vendredi à 16h30 en vous rendant à leur vente de gâteaux !

L'accueil de loisirs

L'ATELIER BRICOBIDOUILLE

Depuis maintenant un an l'accueil de loisirs a mis en place un atelier BRICOBIDOUILLE. Le principe est très simple. Il s'agit de permettre aux enfants de bricoler et faire travailler leur imagination. Dans cet espace de bricolage libre, chacun peut selon ses envies, créer un objet de son invention à l'aide du matériel à disposition, arriver avec son matériel de récup et construire sur place ou bien utiliser l'une des nombreuses fiches techniques créées au fil du temps par les enfants et les animateurs.

Ici on colle, on coupe, on scotch, on cloue, en bref, on manipule, on essaie, on rate, on recommence et on s'entraide. De notre atelier sortent des sacs à main, des toupies, des carnets à secrets et bien d'autres objets plus insolites les uns que les autres. Les idées et les réalisations n'ont pour limite que l'imagination débordante de nos petits inventeurs. Alors si parfois vous envisagez de jeter certains objets qui vous semblent être devenus inutiles n'hésitez pas à nous contacter car cela permettra peut-être d'inventer les techniques de demain.



le Centre d'Information Touristique

**Un partenaire à privilégier !
Et surtout, ne pas s'en priver !**

L'antenne du Centre d'Information Touristique de notre commune a pour vocation d'encourager le développement touristique de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et de contribuer à sa mise en valeur.

Son rôle est celui d'un animateur coordonnant sur le plan local, les diverses activités se rapportant au tourisme sous toutes ses formes et à l'organisation de vos loisirs.

Il travaille en étroite collaboration avec l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique). Les activités du Centre d'Information Touristique sont nombreuses et variées telles que:

L'accueil – l'information – les animations – les tâches administratives – la promotion et la communication.

L'investissement de l'équipe de bénévoles en charge de toutes ces missions est très important. N'hésitez pas à prendre contact avec eux lors de vos démarches, ils seront ravis de vous apporter leur aide. Vous avez un projet, une manifestation en vue, vous souhaitez communiquer sur des activités ? Parlez-en à l'équipe de bénévoles, l'information n'en sera que meilleure.

Pour info : vous disposez d'un peu de temps ? Le tourisme vous intéresse ? Rejoignez vite l'équipe de bénévoles de CIT. Ils seront ravis de vous accueillir !

Au programme en 2019 :

Plusieurs expositions photos sont prévues.

Randonnée le samedi après-midi 7 septembre lors du week-end de la St-Gourgon.

Visite du patrimoine communal lors de la Journée du Patrimoine.



BON A SAVOIR

Toute l'année

Judi : 10H à 12H00

Samedi : 10H à 12H30

- 15H à 17H

Dimanche matin : 10H à 12H

En juillet et août

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

10H à 12H – 15H à 18H

Tél : 02 37 49 23 45

La taxe de séjour

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun a institué la taxe de séjour sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Pour information, cette taxe de séjour s'applique à toutes les personnes non domiciliées sur son territoire et qui séjournent dans un hébergement marchand. Elle est calculée par nuitée et par personne.

Les tarifs sont les suivants : Camping ** : 0,20 €
- Hébergement *** : 0,60 € auxquels s'ajoute une taxe de 10 % au profit du conseil départemental.

Sont exonérés : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les propriétaires de résidence secondaire.



Multi-accueil Intercommunal

Accueil des enfants âgés de 3 mois et jusqu'à leur 4^e anniversaire - 20 places.

3, rue Lucien-Deneau, 28160 BROU

02 37 47 82 72

lechalet.cdc.perchegouet@wanadoo.fr



Syndicat mixte d'aménagement et de restauration du bassin du Loir en Eure-et-Loir SMAR Loir 28

Programme d'actions 2013-2018 Bilan du contrat territorial - Volet milieux aquatiques

Contexte

Un **premier contrat territorial** a été signé sur le bassin du Loir amont le 14 novembre 2013.

Le volet de restauration des milieux aquatiques était porté par le SMAR Loir 28 en partenariat avec la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir.

En 2015, un premier bilan à mi-parcours a permis d'affiner les moyens alloués au contrat, qui a gardé ses objectifs principaux d'atteinte du **bon état écologique** en 2015, 2021 ou 2027 selon les masses d'eau.

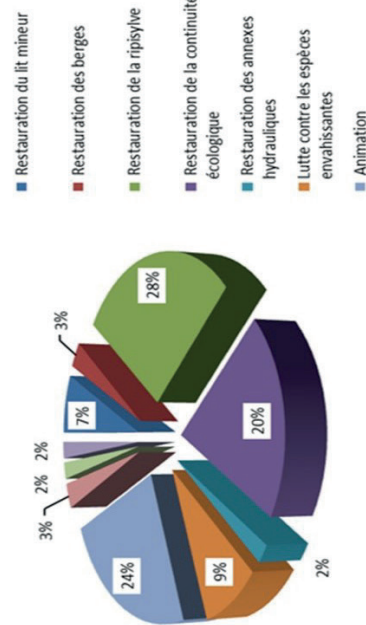
Le **montant des dépenses contractualisées** pour restaurer les milieux aquatiques s'élevait à **3 717 355 €**.



Action d'envergure sur l'Aigre

Bilan financier

Répartition des dépenses par type d'actions



Les résultats du syndicat sont conformes aux objectifs qui ont été fixés lors la mise en place du contrat.

Le programme 2013-2018 en chiffres

Restauration du lit mineur	254 400 €
Restauration des berges (abreuvoirs)	97 607 €
Restauration de la ripisylve	952 349 €
Restauration de la continuité écologique (étude/travaux)	687 521 €
Restauration des annexes hydrauliques (frayères)	73 321 €
Lutte contre les espèces envahissantes	325 581 €
Animation	825 383 €
Communication, sensibilisation	97 887 €
Suivi des indicateurs	63 103 €
Etude bilan	83 510 €
TOTAL DU CONTRAT	3 460 662 €

Réalisations de chaque maître d'ouvrage

SMAR Loir 28 : 3 007 207 €

Fédération de pêche 28 : 453 455 €

Le SMAR Loir 28

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir (SMAR Loir 28) a été créé par arrêté préfectoral le 1^{er} janvier 2012. Ce syndicat issu de la fusion de 4 syndicats existants possède la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin du Loir en Eure-et-Loir depuis le 1^{er} janvier 2018.
6 communes adhèrent au syndicat représentant 98 communes.

Les partenaires financiers du contrat

Aides versées	
Agence : 1 940 493 €	Département : 266 238 €
Région : 437 585 €	



Contacter le SMAR Loir 28

Syndicat mixte d'aménagement et de restauration du bassin du Loir en Eure-et-Loir
SMAR Loir 28
Adresse : 72, rue de Chartres-28 800 BONNEVAL
Tél : 02 37 45 82 00
Courriel : contact@smar-loir28.fr



A. LOPEZ - P. LE TEXIER - J.B. FINET
ASSURANCES - PLACEMENTS - RETRAITE
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

4 agences à votre service

*Authon du Perche – La Bazoche Gouet
 Brou - Châteaudun*

20, place du Marché
 28330 AUTHON-DU-PERCHE
 Tél : 02.37.49.02.73
 prochassur@mma.fr

17, rue des Fossés
 28330 LA BAZOCHE-GOUEZ
 Tél : 02.37.49.21.67
 prochassur@mma.fr

CHARCUTERIE BAZOCHIANNE
 TRAITEUR



38 rue Général Leclerc
 28330 La Bazoche-Gouët
 Tel: 02.37.49.22.51

Homme - Femme - Enfant



**Coiffure
 Lydie**

Conseil en image,
 maquillage Peggy Sage,
 Pose Vernis semi-permanent

Bijoux fantaisies, écharpes,
 étoles foulards, sacs à main

4, rue du Général-Leclerc - 28330 LA BAZOCHE-GOUEZ
Tél. 02 37 49 20 77
 Avec ou sans rendez-vous - A domicile sur demande

Ambulance Thironnaise

Siège :
 4 rue Philippe Lamirault
THIRON-GARDAIS

02 37 49 54 26



AUTHON-DU-PERCHE

02 37 49 90 59

En 2019, il y aura....

Des sourires, pour chasser la tristesse,
 De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
 De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
 Des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,
 Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
 De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,
 Des arcs en ciel, pour colorer des idées noires,
 Du courage, pour continuer à avancer !



**Le personnel des Ambulances Thironnaises et du Taxi La Bazoche souhaite,
 à son aimable clientèle, ses meilleurs vœux pour l'année 2019.**

CIP INDUSTRIE
 AGRICOLE
 PARTICULIERS
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE DU PERCHE
 14, route d'Authon - 28330 - La Bazoche-Gouet - 02 37 49 20 26 - e-mail : cip@cip-bg.fr

La P'tite Maison
 Pizza à emporter



Réserver au
06 23 78 18 46
 Toute la journée !

Nos sous-préfets visitent la commune



visite de M. Vedelago



Nous avons eu l'honneur de recevoir deux sous-préfets l'année dernière, Monsieur Christian Vedelago l'hiver dernier, et son successeur Monsieur Cédric Bouet à l'automne. Cette dernière visite de Monsieur Christian Vedelago lui a permis de rencontrer les dirigeants de ces entreprises qui constituent le noyau dur de l'économie locale. L'entreprise de métallurgie fine ACINAL nouvellement installée sur la commune, eu la primeur de cette visite, l'occasion pour Messieurs Jessy Fouchard et Nicolas Guéret, les dirigeants, de présenter leurs compétences dans ce domaine. Toujours dans le domaine de la métallurgie, l'entreprise CIP (Chaudronnerie Industrielle du Perche) présente sur la commune depuis 1981 et dirigée par Monsieur Jean-Pierre Arsonnet, lui ouvrit bien sûr les portes de ses ateliers. Le site tout proche du Groupe Legendre, spécialisé dans l'emballage industriel, accueillit enfin la petite représentation.

La visite des ateliers d'emballage, conduite par Monsieur François Legendre, PDG du Groupe et les cadres de l'entreprise, permis au groupe de visiteurs d'appréhender le très haut niveau de compétences de l'entreprise...voilà pour le début d'année.

Le 7 novembre dernier, Monsieur Cédric Bouet était donc en visite pour la première fois sur la commune. L'occasion pour notre nouveau sous-préfet de rencontrer les élus et de découvrir les différents services dont elle dispose à travers la présentation d'un diaporama partagé avec l'ensemble des élus. La visite de l'entreprise CIP qui compte aujourd'hui 19 salariés avec un nouvel objectif d'embauche dans les mois à venir retint toute l'attention du représentant de l'Etat. L'atelier couvert de 2 700 m² bien équipé, animé de professionnels qualifiés, permet à l'entreprise de répondre aux besoins des clients les plus exigeants confiera le chef d'entreprise, et d'ajouter – un client satisfait est un client fidèle ! Une maxime unanimement saluée par le groupe de visiteurs après une visite particulièrement enrichissante.



visite de M. Bouet



Grace à l'implication des associations locales et du soutien de la Municipalité, de grands moments de convivialité sont organisés chaque année. Retour en images sur ces moments forts, de l'année écoulée.

Après les cérémonies officielles du 14 juillet, tout le monde s'est retrouvé aux plans d'eau pour de joyeuses agapes, avec au final, un super feu d'artifice !



La foire de St-Martin



La foire de St-Gourgon



Cérémonie de la citoyenneté

Bienvenue à l'âge de la majorité ! Une dizaine de jeunes de la commune étaient concernés par cette cérémonie qui marque de manière officielle avec la remise de leur carte d'électrice et d'électeur leur entrée dans le processus démocratique des institutions de notre République. Monsieur Jean-Paul Boudet, maire de la commune et Monsieur Christian Védélago, Sous-préfet de Nogent-le-Rotrou ont rappelé au cours de cette cérémonie les principes fondamentaux de nos institutions devant une petite assistance très attentive. Au cours de la cérémonie, Tanguy Binoist, Axelle Lévêque, Audrey Hamet, et Marie Bompol ont donc pris possession de leur carte d'électeur avant de partager le verre de l'amitié en compagnie de leurs aînés.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Comme dans toutes les communes et villes de France, les cloches à 11 heures sonnent de nouveau en ce jour de commémoration du centenaire pour rappeler à tous, l'enfer qu'ont connu nos soldats pour défendre la patrie. Un siècle s'est écoulé, personne ne doit oublier cette horrible guerre et l'ampleur des sacrifices consentis par nos poilus. La jeune génération s'associe aussi à ce devoir de souvenir. Trois enfants ont énuméré à tour de rôle les noms de nos soldats morts pour la France. A travers le message du Président de la République, Jean-Paul Boudet, maire de notre commune a rappelé à l'assistance présente, les souffrances et l'honneur des millions de combattants de tous les pays envoyés dans ces combats terribles. Mais aussi que la vigilance est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre...

L'ensemble orchestral musikaa en concert

Sous la direction de Pierre Ledru, ce très bel orchestre symphonique composé de musiciens professionnels s'est produit le 18 février dernier dans la salle des fêtes de notre commune. Au programme : les danses Hongroises n° 5 et 6 de J. Brahms interprétées avec beaucoup de talent. S'ensuivit le 4^e Mouvement de la symphonie du nouveau monde d'A. Dvorak, avant l'histoire de Pierre et le Loup de S. Prokofiev. Cette œuvre avait pour objectif de faire découvrir aux enfants certains instruments de l'orchestre. Ainsi, avec ce conte musical, les élèves travaillent de manière ludique la reconnaissance auditive des instruments.

Pour tous les mélomanes, un grand moment d'émerveillement, et pour tous les autres, une occasion unique de découvrir un magnifique orchestre symphonique en milieu rural.



Pour Rappel : Ce spectacle a été financé par le Parc Naturel Régional du Perche, le Conseil départemental, le CCAS de La Bazoche-Gouet, la CDC du Grand Châteaudun et la commune de Chapelle-Royale.

Le Conseil Municipal et la rédaction du Trait d'Union remercient très sincèrement

les artisans, les commerçants, les entreprises et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de notre bulletin municipal.

LE MOT DE *Daniel Hugon* VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte difficile, le professionnalisme de nos industriels, artisans, commerçants a dynamisé et animé le développement économique de notre commune. Nous constatons chaque année quelques mouvements : Des mutations : Bar-Tabac, Le Bar Baz - Le Restaurant Percheron - La menuiserie Glaume Des arrêts pour cause de retraite, santé ou autre : L'épicerie Viveco - La Salamandre, Restauration rapide - Garage Gilles François

Pour les commerçants non sédentaires, deux départs en retraite vont créer un grand vide sur le marché : Charcutier : Monsieur CHASSIER - Vêtements : Monsieur BOITIÈRE

Le 1^{er} marché sous la halle champêtre le dimanche de Pâques a été une réussite, il sera renouvelé en 2019.

Concours des maisons fleuries

Suite au désengagement du Conseil départemental en ce qui concerne les particuliers, la municipalité a fait le choix de poursuivre ce concours des maisons fleuries. L'objectif est bien sûr de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement. Toutes nos félicitations à ces jardiniers passionnés.

Bon à savoir : le bulletin d'inscription et le règlement est disponible en mairie et au Centre d'Information Touristique



LE PALMARÈS DU CONCOURS 2017

1 ^{ère} catégorie	MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE
1 ^{er}	M. Mme André BINOIST
2 ^e	M. Mme Jean-Luc BOUDET
2 ^e ex-aequo	Mme Lucienne VIET
4 ^e	M. Mme Daniel AUBRY
5 ^e	M. et Mme Jacques CERCEAU
2 ^e catégorie	BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE
1 ^{er}	M. Mme Elisabeth Daniel LAMET
2 ^e	Mme Paulette DEBIAIS
3 ^e catégorie	FENÊTRES OU MURS FLEURIS
1 ^{er}	M. Mme Léonard FROGER
2 ^e	Mme Monique HEGON
4 ^e catégorie	COMMERCES ET ENTREPRISES
1 ^{er}	Mme Josiane CHAUDUN
2 ^e	M. Mme Dominique BERANGER
5 ^e catégorie	MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE
1 ^{er}	M. Mme Daniel TESSIER

La participation citoyenne

PARTICIPATION CITOYENNE



en liaison immédiate avec la Gendarmerie

Pour quoi faire ?

Ce dispositif, encadré par la loi, s'articule autour du maire, de référents de quartiers, et de la gendarmerie. Il a

pour but de mobiliser les habitants pour qu'ils participent à l'effort de sécurité en signalant les allées et venues et faits qui peuvent paraître suspects dans leur environnement, mais en aucun cas en intervenant directement, ceci restant du domaine exclusif des gendarmes. Il ne s'agit pas de surveiller ses voisins, mais plutôt de lutter contre les cambriolages, les vols par ruse et les dégradations.

Comment ?

- En renseignant sur des faits et non sur des personnes nommément désignées,
- En observant et non en surveillant ou en patrouillant,
- En accomplissant des actes élémentaires de prévention tels que : relever le courrier d'un voisin, surveiller son logement en son absence.

Ce dispositif devient effectif après signature d'un protocole entre le maire, les référents et la gendarmerie. Cette convention précise le rôle de chacun et les limites.

La municipalité a donc choisi d'adhérer à cette démarche afin de rassurer nos concitoyens et d'améliorer la réactivité des forces de sécurité.



l'Atelier Créatif

Une passion récompensée à l'Atelier Créatif

La bonne carte pour Chantal Froger ! Présidente de l'association l'Atelier Créatif, Chantal et ses collègues œuvrent tous les jeudis avec le plus grand soin, à la réalisation de divers objets au rang desquels figurent de magnifiques cartes. Chantal en a réalisé beaucoup des cartes..., mais celle-ci était particulièrement réussie, tellement réussie qu'elle ne pouvait que charmer le jury du magazine « Passion Cartes Créatives » qui la déclara grande gagnante de son concours qui avait pour thème

l'évocation de la forêt. Bien sûr la satisfaction de Chantal est grande, d'autant que l'association avait envoyé 7 cartes au jury et que 5 ont été retenues. Chantal partage son prix avec Marie-Julie Goepfert d'Oursel-Maison dans l'Oise. Toutes deux recevront 100 € de matériel de carterie offert par le magazine. Pour information, sont publiées dans la catégorie « Adultes », celles d'Annick Lindé de La Bazoches-Gouet et d'Edwige Trécul du Gault-du-Perche. Pour être complet, les cartes de Cerise 12 ans et de Clémentine Fialère 14 ans du Gault-du-Perche ont également été publiées dans la catégorie « Enfants ». Un beau succès pour cette association locale, et toutes nos félicitations à Chantal !

Camping Municipal

Le camping municipal a ouvert ses portes le 21 avril dernier avec le concours des employés municipaux pour assurer la bonne marche de l'établissement. Les résidents et les campeurs présents ont bénéficié comme chaque année de multiples activités qui se sont déroulées sur le site, avec la complicité d'un soleil exceptionnel cette année.



MOBIL HOME 6 personnes maximum	T.T.C.	CARAVANE	T.T.C.
Week-end (samedi / dimanche)	116,40 €	Week-end (samedi / dimanche)	46,60 €
3 jours continus	151,20 €	3 jours continus	60,50 €
Semaine basse	227,00 €	Semaine basse	90,75 €
Semaine haute (juillet / août)	291,00 €	Semaine haute (juillet / août)	116,40 €
Nuitée	58,10 €	Nuitée	23,30 €

Tarifs de location de la halle et des boxes

Le Conseil Municipal a fixé le prix de location de la halle de l'Espace Valladon pour un vin d'honneur à 104,00 €. Elle est gracieusement mise à disposition en fonction de sa disponibilité aux personnes qui auront loué à la fois l'Étape Percheronne et une salle polyvalente, (Salle des Arcades, des Associations ou la salle des fêtes). Pour les boxes, le tarif est de 20,80 € par période de 24 heures, toute période commencée reste due.

Les Salles de l'Espace Valladon

LES TARIFS DE LOCATION 2019

SALLE DES ASSOCIATIONS AVEC L'OFFICE 80 personnes	PRIX	SALLE DES ARCADES AVEC L'OFFICE 120 personnes	PRIX
1 journée	165,20 €	1 journée	241,70 €
2 jours	243,80 €	2 jours	366,20 €
Vin d'honneur	61,20 €	Vin d'honneur	91,80 €
		option audiovisuel/jour	61,20 €
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour 1 journée	355,00 €		
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour le week-end	549,80 €		



VOUS RECHERCHER UNE SALLE ?

Les salles de l'Espace E. Valladon sont à votre disposition et vous offrent tout le confort que vous souhaitez.

RÉSERVATIONS : 02 37 49 20 25



L'Étape Percheronne

LA MARQUE TOURISME ET HANDICAP POUR L'ÉTAPE PERCHERONNE.

Une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté...

PRIX DE LA NUITÉE 2019

PRIX DE L'ÉTOILE 2019					
	7 Chambres 1-2 personnes	1 Chambre 3-4 personnes	Dortoir 8 lits	L'hébergement complet 26 personnes	
TOTAL	58,00 €	78,00 €	196,00 €	660,00 €	
Acompte 30 %	17,40 €	23,40 €	58,80 €	198,00 €	
SOLDE	40,60 €	54,60 €	137,20 €	462,00 €	
Chèque de caution	60,00 €	90,00 €	240,00 €	780,00 €	
L'HÉBERGEMENT COMPLET 2019					
2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
1.290,00 €	1.882,00 €	2.460,00 €	3.045,00 €	3.652,00 €	4.260,00 €



Un excellent rapport qualité/prix à découvrir au plus vite !
Linge de lit et de toilette compris dans le tarif

Plus d'infos, plus de photos, contact : www.letapepercheronne.com

Cochonnailles du Haut-Bois

Éleveur-Charcutier

Engraisé sur litière, le Cochon du Haut-Bois provient de notre élevage et d'éleveurs respectant les mêmes conditions d'élevage.

www.cochonnailles-du-haut-bois.fr



boutique ouverte aux particuliers :

AUX CO'PAINS GOURMANDS

BOULANGERIE - PATISSERIE - COCHONNAILLES DU HAUT-BOIS



9, place de la Mairie 28330 La Bazoche-Gouet

Lundi au Jeudi 6h30-13h30 / 15h-19h30
Vendredi au Samedi 6h30-19h30
Dimanche 7h-13h

Rayon traditionnel
Vendredi 9h-19h

Tél. 02 34 66 00 60

contact@auxcopainsgourmands.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE vous communique les coordonnées des différents services où vous obtiendrez des renseignements utiles pour vos démarches et la constitution de dossiers.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences en Mairie le mercredi
matin semaines paires

Pour prendre rendez-vous
02 37 44 55 50
sas.chateaudun@eurelien.fr

ESPACE SENIORS info-services

3, place Cap de la Madeleine
28200 CHATEAUDUN

02 37 94 05 93

Centre local d'information de coordination pour
personnes âgées



Une adresse unique pour envoyer les demandes
et les dossiers :

MDA - 57 bis, rue du Docteur-Maunoury
28000 CHARTRES
02 37 33 46 46

Coordonnées pour notre secteur : MDA du Pays dunois
Place Cap de la Madeleine - 28200 CHATEAUDUN
02 37 94 05 90 ou mda.pays-dunois@mda28.fr

AIDE A DOMICILE



PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

ADMR Perche 28
11, impasse de la Cerisaie
28240 LA LOUPE
Tél. 02 37 29 90 59
Fax. 02 37 81 11 54

SERVICES A DOMICILE POUR PERSONNES AGÉES ET DÉPENDANTES

11, rue du Commerce
28480 THIRON-GARDAIS
Tél. 02 37 49 09 80
Fax. 02 37 49 42 35



SERVICE D'AIDE A DOMICILE SCHWEITZER

82, rue de la République
28200 CHATEAUDUN
02 37 94 06 36

TÉLÉ ASSISTANCE



ADMR

11, rue du Commerce
28480 THIRON-GARDAIS
02 37 49 42 35



PRÉSENCE VERTE

5, rue Chanzy
28037 CHARTRES Cedex
02 37 30 45 45



UNE OFFRE DE TRANSPORT

de 09h à 17h
du lundi au samedi sur réservation au
0 812 04 28 28

Déplacements uniquement vers
Nogent-le-Rotrou et Brou
Ce service est accessible aux
personnes à mobilité réduite

Marché Ambulant du Perche (MAP)

Épicerie sociale ambulante –
Aucun arrêt à la BAZOCHE GOUET

Rendez-vous à AUTHON-DU-PERCHE le vendredi semaines impaires de 9h30 à 10h30

Les Bazochiens créent du lien...

Mise en place par le CCAS d'ateliers qui contribuent au bien-être et des animations qui favorisent les liens entre les habitants :

tout au long de l'année **ateliers SAME** (Santé – Autonomie – Mémoire – Equilibre), rencontres intergénérationnelles, proposés par PROFESSION SPORT 28

semaine bleue du 1^{er} au 07 octobre 2018 – thème national « Pour une société respectueuse de la planète : ENSEMBLE AGISSONS »



Visite d'un vignoble « Coteaux du Layon » - Agréable journée d'automne



Sensibilisation au milieu aquatique – Bonne pêche pour les participants !



Intervention de la gendarmerie – se protéger des vols, escroqueries – Belle participation des séniors



Gôûter – Les chanteurs vendômois ont enthousiasmé l'auditoire



Les aînés ravis devant les premiers pas de danse des enfants de l'école

DÉCOUVERTE DU NUMÉRIQUE

ou approfondissement des connaissances

2 sessions de 12 personnes
Lundi 26 novembre



FORUM « MON ALIMENTATION MA SANTÉ »

Proposé par la MDA et Espace diabète 28
Jeudi 29 novembre



Nombreux participants, de précieux conseils pour une bonne alimentation.

NOËL À L'ATTENTION DES ENFANTS ET DES AÎNÉS



TOURS DE MAGIE

pour enchanter les enfants de l'école
Vendredi 21 décembre



GOURMANDISES DE NOËL

pour 88 personnes âgées
de plus de 85 ans

Au-delà de ces actions découvertes, informelles, conviviales le CCAS a rempli sa mission d'aide aux familles rencontrant des difficultés financières ponctuelles.



LA GRANDE GUERRE

Vers l'assaut final

Avec près de 10 000 000 de morts à l'échelle planétaire, pratiquement autant de prisonniers et le double de blessés, ce premier conflit mondial dans l'histoire de l'humanité est d'une ampleur sans précédent jusqu'alors. La Grande Guerre, comme on l'appelle toujours aujourd'hui, restera dans la mémoire collective un effroyable conflit au bilan humain catastrophique. Ce véritable cataclysme imposera un cortège de souffrances sans nom, pour l'ensemble des soldats pris dans ce qu'il est convenu d'appeler un véritable enfer... En marge de l'aspect purement militaire, c'est aussi toute la nation qui souffre. La guerre sera brève avaient prédit les stratèges... Pour l'heure, le cauchemar continue, un déluge de fer et de feu continue de s'abattre sur les tranchées.

La deuxième bataille de la Marne

Le 15 juillet 1918, à 4 heures 15, une quarantaine de divisions allemandes se ruent à l'assaut des positions françaises comprises entre Soissons et la Main de Massiges. Les premières lignes françaises sont peu défendues. Puis l'infanterie allemande progresse sous le feu de l'artillerie française avant de se heurter aux secondes lignes françaises fortement défendues. Les Allemands franchissent la Marne mais sont arrêtés le lendemain. Malgré les inquiétudes de Pétain, le général Foch maintient la contre-offensive dans le flanc de la poche de Château-Thierry. Le 18 juillet, une cinquantaine de divisions alliées, conduites par les généraux Mangin et Degoutte, débouchent de la forêt de Villers-Cotterêts sans aucune préparation d'artillerie. Surpris, les Allemands sont contraints de se replier vers l'Aisne.

À plus d'un titre cette deuxième bataille de la Marne, victorieuse pour les Alliés mais non décisive, constitue un tournant dans l'histoire militaire de la guerre. D'abord, l'intervention des premières divisions américaines permet aux Alliés d'obtenir la supériorité numérique face à des divisions allemandes squelettiques. Ensuite, pour la première fois depuis 1917, les Alliés réussissent à prendre et à conserver l'initiative. Enfin, près de 1 000 chars ont été mobilisés, principalement des Renault FT17, le premier char doté d'une tourelle.

Les chars précèdent et accompagnent l'infanterie, en coordination avec l'artillerie et l'aviation. Depuis le début de l'année 1918, la supériorité aérienne des Alliés est incontestable. Le succès est net même si les armées alliées manquent encore de qualités manœuvrières. Ce succès vaut au général Foch son bâton de maréchal, remis le 7 août 1918.



Début août, la situation militaire du front Ouest est inversée : certes les armées allemandes alignent plus de 200 divisions, (3 500 000 hommes) mais les meilleures se sont usées dans les offensives de printemps alors que l'armée américaine, qui grossit au rythme de 250 000 hommes par mois, compte plus de 1 200 000 soldats, dont près d'un million, en état de combattre.

8 août 1918 : la situation militaire sur le front Ouest est renversée

Les alliés engagent une importante contre-offensive en Picardie, au niveau de la Somme, plus précisément à Montdidier entre Amiens et Saint-Quentin. Les Britanniques attaquent au centre et au nord, les Français au sud. L'appui des forces blindées est conséquent : 530 chars britanniques et 70 chars français sont engagés dans la bataille aux côtés de l'infanterie. Les Alliés combinent aussi pour la première fois une attaque aérienne, les avions de la RAF mitraillent les tranchées allemandes. Au sol, l'offensive est menée par les chars, puis l'infanterie. A la fin de la journée, tous les bataillons ont atteint leur objectif. La ligne de front a reculé de plus de 10 kilomètres, Français et Britanniques ont pu réaliser leur jonction. Pour cette seule journée, les pertes allemandes s'élèvent à 27 000 victimes et 16 000 prisonniers. L'essentiel du champ de bataille de la Somme est repris en quatre jours seulement. Pour le général Ludendorff, c'est le « jour de deuil de l'armée allemande ».

Les Alliés ont les moyens d'attaquer et son armée donne des signes de faiblesse. La victoire n'est plus envisageable pour l'Allemagne. Il offre sa démission à Guillaume II, qui la lui refuse. A la fin du mois d'août, les armées alliées ont progressé jusqu'aux fortifications de la ligne Hindenburg, dont ils avaient été repoussés par l'offensive allemande en mars 1918. A partir de cette date, la progression des Alliés ne s'arrêtera plus.



Du 12 au 14 septembre, une attaque franco-américaine réduit le saillant de Saint-Mihiel, dans la Meuse, dégagant la voie ferrée Paris-Avrincourt. Le maréchal Foch prépare aussitôt une offensive générale qui se déclenche le 26 septembre, associant toutes les armées alliées du front Ouest sur près de 350 km. Résistant pied à pied, les régiments allemands, aux effectifs de plus en plus réduits, reculent peu à peu en Artois, en Picardie, en Lorraine. A Berlin, les autorités politiques et militaires savent que la situation est presque désespérée, d'autant que d'autres fronts s'écroulent.

L'Allemagne s'épuise...

Pendant le mois d'octobre, alors que les belligérants tentent de trouver un accord, les opérations militaires se poursuivent. Philippe Pétain veut lancer une vaste offensive en direction de la Lorraine alors que Ferdinand Foch préfère une offensive générale. Ludendorff joue la carte du repli progressif sur des lignes de défense, là où d'autres généraux souhaiteraient un retrait immédiat. Le 10 octobre, les Alliés passent à l'attaque. La progression est lente parce que l'armée allemande résiste. Fin octobre, tous les alliés de l'Allemagne sont sortis de la guerre. Le général Erich Ludendorff démissionne le 27 octobre et son remplaçant hérite d'une situation militaire catastrophique tandis que les Alliés maintiennent la pression militaire et progressent sur l'ensemble du front dès le 31 octobre. L'armée allemande, épuisée, se replie tandis que la révolution gronde déjà en Allemagne.

Dans les faits, le 28 septembre, Hindenburg et Ludendorff décident que la situation militaire ne permet plus de continuer la lutte. Se fiant aux déclarations des militaires, Guillaume II et le chancelier Hertling approuvent une demande d'armistice aux Alliés sur la base des Quatorze Points du président américain Thomas Woodrow Wilson. Mais pour ce faire, il est impératif de modifier le gouvernement de Berlin, le président américain ayant à plusieurs reprises déclaré ne pas vouloir négocier avec le pouvoir en place en Allemagne.

Acceptant la démission de Hertling, Guillaume II et son gouvernement choisissent le prince Max de Bade comme nouveau chancelier, sa réputation de libéral lui permettant d'obtenir la majorité au reichstag et son rang de prince de sauvegarder l'image de la dynastie. Dès le début du mois d'octobre, il met en place une réforme constitutionnelle du Reich, tout en tentant de négocier avec Wilson sur la base des Quatorze Points. Au milieu du mois, le gouvernement allemand doit se rendre à l'évidence : les USA ne négocieront pas la paix avec l'actuelle dynastie au pouvoir. Fin octobre, le gouvernement accepte la modification constitutionnelle radicale demandée par Wilson. Cependant Guillaume II refuse d'abdiquer, soutenu par les militaires dont le successeur de Ludendorff, le général Groener. Début novembre, c'est la situation intérieure du pays qui se dégrade à son tour. Le 3 novembre, une mutinerie à caractère révolutionnaire éclate au sein de la flotte, et s'étend rapidement.

La signature de l'armistice est proche

A Berlin, la question n'est plus de savoir s'il est possible d'éviter la défaite, mais si le Reich peut encore éviter la révolution. La majorité du gouvernement est décidée à sacrifier le trône impérial mais Guillaume II s'y refuse, certain que l'armée défendra le régime. Le 7 novembre, des délégués allemands sont envoyés auprès du maréchal Foch pour y recevoir les conditions de l'armistice. À Berlin, la révolution a éclaté, des régiments se sont constitués en conseils de soldats, les ouvriers sont en grève. Dans la matinée, forçant la main à l'empereur, Max de Bade annonce sa renonciation au trône. À 14 heures, le socialiste Scheidemann proclame la République, tandis qu'est constitué un gouvernement dirigé par le socialiste Ebert. Le 9 novembre, l'émeute révolutionnaire et la grève générale éclatent à Berlin. Le même jour, l'Empereur abdique et passe en Hollande.

Enfin, les armes se taisent !

La convention d'armistice est enfin signée à 5 h 10 par les plénipotentiaires allemands le matin du 11 novembre 1918 dans le wagon de commandement du maréchal Foch, installé dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Mettant ainsi un terme à 4 ans, 3 mois et 7 jours d'une guerre effroyable. Ce n'est pas encore la paix, mais la guerre est terminée.



Il est 11 heures quand retentit le cessez-le-feu, sur une note sonnée par tous les clairons d'un front immense, de la mer du Nord à la frontière suisse. En France, la population toute entière célèbre l'armistice, la joie est immense... L'ampleur des sacrifices consentis par nos poilus est immense lui aussi et à plus d'un titre force le respect.

Le 28 juin 1919, l'Allemagne, vaincue, signe le traité de paix dans la galerie des Glaces du château de Versailles, c'est-à-dire à l'endroit même où son empire avait été proclamé. La Première Guerre mondiale est finie. Reconnaisant sa responsabilité dans le conflit, l'Allemagne perd 68 000 km² de son territoire, dont l'Alsace et la Lorraine annexées en 1870. Une partie de la Prusse orientale est démantelée au profit de la Pologne qui gagne un accès à la mer par le fameux « corridor de Dantzig ». L'Allemagne doit verser 20 milliards de marks-or au titre des réparations réclamées par la France. Ses colonies lui sont confisquées. Sa puissance militaire est anéantie... Trop humiliée, l'Allemagne n'aspirera dès lors qu'à prendre sa revanche. « Paix » pour les uns, « diktat » pour les autres, selon les analystes, ce traité contient en germe les causes d'un second conflit.

La suite hélas, nous la connaissons tous, vingt ans plus tard, le monde basculait de nouveau dans l'horreur...

Gérard LEGRET

Bibliographie : Chemins de mémoire - Traité château de Versailles

LE BILAN HUMAIN DANS NOTRE COMMUNE

- 428 soldats seront mobilisés, 81 tomberont au champ d'honneur, 77 seront blessés, et 21 seront fait prisonniers.
- Emile CHRETIEN sera le 1^{er} soldat de notre commune à mourir pour la France. Il est tombé le 20/08/1914 à Chicourt dans la Moselle à l'âge de 23 ans et servait dans le 146^e régiment d'infanterie.
- 86 soldats recevront la Croix de guerre, 28 la Médaille militaire et enfin 9 autres, la Légion d'honneur.

Sources : Mémoires des hommes - Archives départementales - Centre historique de Vincennes

Merci à Olivier Trécul pour ce fastidieux travail de recherche

Le Clairon qui a sonné l'armistice est Eurélien

Le 11 novembre 1918 à Vigne-Meuse, point le plus avancé des combats dans les Ardennes, les obus continuent de pleuvoir et le 415^e régiment d'infanterie est sous le feu de l'ennemi. Or l'heure fatidique à laquelle les hostilités doivent cesser arrive... le message du maréchal Foch est formel, les combats doivent cesser à 11 heures. Le chef de bataillon De Menditte doit absolument trouver un clairon pour mettre un terme au massacre qui dure depuis 1567 jours. Il y a bien Octave Delaluque et son clairon, mais il a oublié les notes, par chance, le lieutenant Bonneval les lui rappelle. A 11 heures précises, les notes tant attendues sortent du clairon d'Octave, aussitôt reprises des deux côtés de la ligne de front. Enfin la délivrance ! Originaire d'Intréville où il est né en 1889, lui, l'ouvrier agricole, devenu agent de liaison entre les différentes positions françaises, entre dans l'histoire.

Bibliographie : M-F Saliège - M.Brice - Aux éditions Setael



Les femmes dans la guerre

Alors qu'au front les armées se livrent d'âpres combats depuis des mois avec des pertes effroyables ; alors que le déluge de fer et de feu qui s'abat sur les tranchées n'a de cesse que de briser les hommes, alors que dans cet immense carnage les souffrances sont quotidiennes, la guerre est aussi une rude épreuve pour les femmes. Oui, la France souffre ! Oui les femmes souffrent !

Au nombre des souffrances, il y a bien sûr cette angoisse qui serre la gorge... la première, obsédante, celle du devenir des êtres chers partis au front. Un mari pour une, un fils pour une autre, un frère ou un père pour d'autres encore, et puis tous ces hommes aussi, les cousins, les neveux, les oncles, qui constituent le deuxième cercle de la famille, tous partis en ce bel été de 14 pour défendre la mère-patrie.

Si la guerre à cette époque encore, est l'affaire des hommes, il n'en est pas moins vrai, que le devoir patriotique des uns, plonge les autres dans les pires difficultés, auxquelles s'ajoute un cortège de privations de toutes sortes, rationnement oblige ! La vie des populations à l'arrière des combats devient alors particulièrement dure. Les femmes doivent faire face à de nombreuses tâches, le plus souvent pénibles, pour s'en sortir au quotidien. Beaucoup de femmes sont surmenées, épuisées par l'ampleur de la tâche.

Plus encore, dans les zones occupées par l'ennemi, le viol est aussi une arme de guerre, ajoutant encore pour nombre d'entre elles, des souffrances supplémentaires aux lourdes conséquences. Ces actes avilissants et intolérables poseront d'ailleurs un sérieux problème quant au devenir de ces enfants non désirés.

Un bel élan patriotique !

En marge des combats, nombreuses sont les femmes qui se porteront volontaires à l'arrière pour offrir leurs services. Elles trouveront le plus souvent un emploi de conductrice d'ambulance, mais aussi et surtout celui d'infirmière, les besoins étant énormes en regard du nombre de blessés. Ces « anges blancs » comme on les surnomme alors, gagneront aussi toute la gratitude des soldats pour leur dévouement auprès des grands blessés et leur aptitude à remonter le moral des soldats meurtris dans cet enfer.

L'effort de guerre des femmes

Habituellement réservé aux hommes, la production en masse de munitions, notamment des obus pour satisfaire les besoins sur la ligne de front fournira une source de revenus aux femmes avec un travail le plus souvent harassant, dans les usines d'armement. Les munitionnettes, comme on les appelle alors, participeront grandement à l'effort de guerre à travers leur investissement. Rien qu'à Verdun, en dix mois, on estime à 23 millions, le nombre d'obus tiré côté français. A l'échelle mondiale, c'est près d'un milliard !

Dans les campagnes françaises

Privées des hommes mobilisés pour faire la guerre, les femmes doivent assurer les travaux des champs à la campagne pour subsister. C'est ainsi que dans 800 000 fermes environ, les femmes remplacent les hommes dans l'accomplissement de travaux normalement dévolus aux hommes. C'est d'ailleurs de manière officielle que le président du Conseil français, René Viviani le leur demandera le 7 août 1914. Plus de trois millions d'ouvrières agricoles et d'épouses d'exploitants aidées des jeunes enfants et des hommes âgés s'attellent au travail des champs et prennent en charge les exploitations non pas pour une moisson, mais bien pour les quatre années qui vont suivre. Beaucoup s'épuisent pour de faibles revenus. Le cheval, compagnon indissociable du rude travail des champs à cette époque est lui aussi souvent absent, réquisitionné pour des tâches guerrières, sans espoir hélas, de revoir un jour son écurie. Plus d'un demi-million de chevaux sera ainsi réquisitionné. Exploités sans ménagement, 130 000 mourront dans les trois premiers mois. Épuisés par des pièces d'artillerie de plus en plus lourdes, mal nourris, déprimés, les chevaux tombent et ne se relèvent pas. Pour la gent équine, c'est aussi l'hécatombe...

Véritable cataclysme quatre années durant, la Grande Guerre a profondément marqué les esprits par sa violence et le nombre de victimes. Le traumatisme est immense et la vie ne peut reprendre comme avant. 600 000 veuves et 900 000 orphelins doivent maintenant réapprendre à vivre...

Gérard LEGRET

MARC LAUNAY - instituteur



Nous sommes encore plusieurs, et le plus jeune d'entre nous doit avoir au moins 56 ans, à avoir été les élèves à l'école communale de La Bazoche de M. Marc Aimé LAUNAY.

Il a profondément marqué notre enfance et sans doute influé sur nos destinées. C'était un homme « droit » auquel nous accordions le plus profond respect.

Toujours revêtu de sa blouse grise, cravaté, les cheveux blancs, le visage plutôt impassible, le regard vif et perçant, la voix grave et d'un ton imposant, la démarche droite calme et posée, c'est cet homme qui de 1937 à 1970 eut à prendre en charge les élèves du CM1 CM2 et Certificat Etude 1ère et 2ème année de La Bazoche. Certes il y avait une autorité juste reconnue et acceptée de nous, mais jamais de véritable sévérité...

Monsieur Marc LAUNAY naît à Cloyes sur le Loir le 16/07/1912. En 1917 son père est tué à la guerre il devient ainsi pupille de la nation. Il suit une bonne scolarité et sa famille n'ayant pas les moyens de l'inscrire à l'école normale des instituteurs, il passe et obtient son brevet élémentaire à Chartres en

1929 suivi d'un certificat d'études pédagogiques en 1932, lui permettant ainsi de devenir instituteur titulaire. Ses premiers postes seront des remplacements à Soizé, St Benoit (classe unique) Arrou puis et nommé titulaire à La Bazoche le 01/10/1937.

Il épouse le 26/12/1935 Madeleine CLOUET qui prendra elle aussi un poste d'institutrice (puis de directrice) à l'école de filles de La Bazoche. Ils auront deux enfants, tous les deux nés à La Bazoche : Michel le 18/09/1938 et Guy le 28/02/1940.

Le 23/08/1939, il est mobilisé, brigadier brancardier Pour son comportement lors des combats de juin 1940 il est cité à l'ordre du régiment et obtient la croix de guerre. Prisonnier le 03/07/1940, il sera libéré comme sanitaire le 01/04/1941 et reprend aussitôt son poste d'instituteur à La Bazoche le 01/05/1941.

Il sera titulaire adjoint de la 2^e classe (les moyens) jusqu'en 1945 date à laquelle il devient directeur (en remplacement de M. THOMASSON) avec la charge des CM2 et des 2 classes de certificat d'étude.



Il est très vite bien noté lors des inspections d'académie. De 15/20 en 1942, il passe à 18/20 en 1953 puis à 19,5/20 en 1964 avec comme appréciation générale « Depuis bientôt 30 ans, M. LAUNAY donne dans cette commune l'exemple de la conscience même...M. LAUNAY appartient à cette catégorie de maitres qui ont largement contribué à maintenir le renom de l'école publique. C'est autant l'expression de ma vive gratitude que les félicitations auxquelles il a droit ». Il deviendra la même année officier des palmes académiques.

En fin d'exercice, M. LAUNAY en tant que directeur aura à mettre en place 2 réformes.

La première, consécutive à l'allongement de la scolarité à 16 ans et à la création des collèges d'enseignement général (le collège d'Authon ouvre en 1965) consistera progressivement à fermer les 2

classes du certificat d'étude et préparer ses élèves de CM2 pour l'entrée en 6ème au collège.

La seconde correspondra à la mixité des classes. Cette réforme débutera avec les petites classes, pour progressivement s'appliquer aux C.E. puis aux C.M. et devenir totalement effective au départ à la retraite de M. et Mme LAUNAY en septembre 1970.

Malgré un abord un peu froid, M. LAUNAY sera une personnalité appréciée des Bazochiens reconnaissant en lui sa grande qualité d'instituteur, sans oublier que bénévolement il a accompagné bien des jeunes pour la préparation enseignement général des épreuves de CAP, de même on le retrouvera dans la plupart des manifestations (le 11 Novembre accompagné de ses élèves lors du défilé) mais au final c'est une vie discrète que traverseront M. et Mme LAUNAY durant toutes ces années passées au service de l'école de La Bazoches accompagnés de leurs équipes d'enseignants.

Désolé, M. LAUNAY, d'avoir attendu si longtemps pour vous rendre cet hommage !!!

Dominique BERANGER

Je tiens à remercier mes amis Olivier TRECUL, Yvonnig PIGEARD, Michel AVELINE et l'Inspection d'Académie de Chartres de l'aide qu'ils m'ont apportée pour rédiger ces lignes.



Entreprises d'autrefois, aujourd'hui disparues



Maison VALLÉE (La Bazoche-Gouet)



Comme nous l'avions évoqué l'année dernière, nous avons poursuivi nos investigations pour compléter les informations en notre possession et vous en apporter de nouvelles. Sachant toutefois que dans ce genre d'exercice, toute information reste sujette à caution...

- N° 64, rue du Général Leclerc : L'épicerie de M. Leguay
- N° 07, rue du Général Leclerc : salon de Coiffure de M. Erin
- N° 00, rue du Général Leclerc : La laiterie de M. Tessier
- N° 27, rue des Fossés : Entreprise de menuiserie de M. Vannier
- N° 01, rue du Chemin de fer : Scierie de M. Bizot
- N° 14, rue du Chemin de Fer, l'Hôtel-restaurant de M. Bertheau
- N° 02, route d'Authon : Café de Mme Riet
- N° 07, route d'Authon : salon de coiffure de M. Riet

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

le Bar Baz

**BAR
TABAC**

**PMU
JEUX**

12, avenue du Général Leclerc
28330 LA BAZOCHE-GOUE

02 37 49 20 53

lebarbaz28@orange.fr

**Auto
PRIMO**
GARAGE DE PARIS
**Auto
PRIMO**

JEAN-JACQUES TARANNE

**VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS**

**RÉPARATIONS
ET DÉPANNAGES
TOUTES MARQUES**



2-4, rue de Paris
La Bazoché-Gouet
Tél. 02 37 49 07 53

**MAISON
LOUIS JAQUARI**

2, rue de la Guinette
28330 LA BAZOCHE-GOUE

Ouvert les vendredis et les samedis

**VINS
CIDRES
MIEL**

**PRODUITS Régionaux
PIMENTS D'ESPELETTE**

Tél. **02 37 49 29 82** - Port. : 06 63 66 44 18
www.jaquari.net

**Cordonnier
Chausseur**

Sylvain Guillet - 02 37 49 25 54

28330 La Bazoché-Gouet

Ouvert: mardi, jeudi, vendredi et samedi.



**Vente de
chaussures**

**Tous travaux
et teinture du
cuir**

**Réhausses
orthopédiques**

**Reproduction
de clés**

**Restauration
sièges auto
moto-bâche**

Intermarché
SUPER

La Bazoché-Gouet (28) / Tel : 02-37-49-27-06



Du lundi au Vendredi de 9h00-12h15 - 14h30-19h00

Samedi 9h00-19h00

Dimanche 9h00-12h15

**Espace vert
percheron**

taille, tonte, aménagement espace vert

David Brouard port. : 06 50 94 09 55
fixe : 02 37 49 30 70

david.brouard@wanadoo.fr

**ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
HUDAN JOEL**

Travaux Publics et Particuliers



Vente de Matériaux :
Calcaire - Sable - Sablon
Gravillons - Terre Végétale



2 bis, rue du Chemin Vert
28330 LA BAZOCHE-GOUE

**02 37 49 30 41
06 13 60 04 01**

Comité des fêtes



Le comité des fêtes est fier de participer à l'animation de la commune. Mais, comme chaque année, nous souhaiterions que d'autres bénévoles viennent nous rejoindre. Toutes les manifestations ont connu un franc succès malgré les aléas de la soirée moules frites indépendant de notre volonté. Ceci n'a pas réussi à démotiver les membres du comité des fêtes qui reconduiront les mêmes manifestations. Le comité des fêtes vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2019.

En projet de la Saint-Gourgon 2020, dans la catégorie Exposition dans la salle des Arcades, le thème retenu sera «les petites collections en tous genres»

Si vous collectionnez ou vous connaissez quelqu'un qui possède une collection qui peut être présentée sur quelques mètres carrés, sur table ou sur panneaux, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant auprès du Comité des Fêtes.

Un jury récompensera deux exposants : 1°) La meilleure mise en valeur d'une collection. 2°) La collection la plus originale.

Les sonneurs de Chartres seront présents le dimanche après-midi de la Saint-Martin.

VAG Motion

Cette année a été mouvementée, avec beaucoup de belles aventures pour nous.

Le club a participé à deux des plus gros rassemblements de voitures Volkswagen en Europe, dont le Wörthersee en Autriche où le monde de la voiture est un art de vivre et prend une toute autre dimension par rapport à celle que nous connaissons, et le German Look (style de voiture). L'Angleterre fut également un très beau voyage et vraiment dépaysant. Concernant le club, nous avons eu des hauts et des bas avec beaucoup de gros et beaux projets pour cette année. Nous avons également reçu une nouvelle adhésion, gage du dynamisme du club !

Merci à toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent. Cet article est dédié à un ami parti trop tôt.



Les Cyclos du Perche-Gouet



Tous les ans, les Cyclos du Perche-Gouet organisent un rallye vélo qui rencontre toujours autant de succès, alors n'hésitez pas, enfourchez votre vélo et rejoignez-nous !

Pour les amateurs de vélo, même électrique, les Cyclos du Perche seraient heureux de vous accueillir parmi nos membres.

Départ pour une balade en vélo le dimanche à 9h30, place de l'église en fonction de la météo, contactez-nous avant de partir.

Président: Brulé Roland Tél : 02 54 80 52 78

Vice - Président: Vivet Jean Claude Tél: 02 37 49 34 01

Nos manifestations en 2019 :

19 Mai : Rallye vélo

30 Juin : Sortie Découverte

23 Novembre : Soirée Beaujolais

13 Décembre : Assemblée Générale

Initiative - Culture et Loisirs



Tout au long de l'année écoulée, l'Association Initiative Culture et Loisirs a remporté un franc succès lors de ses diverses manifestations. Pour mémoire, la journée découverte du 19 juillet au domaine de la Michaudière avec 69 participants. La brocante d'avril et ses 118 exposants, ou encore celle de novembre où 149 exposants étaient présents. Les prévisions pour 2019 : le 6 avril : soirée Cabaret, le 21 avril : brocante de Pâques, le 3 novembre : brocante de la St-Martin et enfin, le 18 juillet notre journée découverte. Toute l'équipe de bénévoles vous adresse ses meilleurs vœux dans l'attente du plaisir de vous revoir lors de nos manifestations.

A.G.V.B.G. Association Gymnastique Volontaire Bazoche Gouet

Deux cours de GYMNASTIQUE « SPORT-SANTÉ » sont assurés à la Salle des Fêtes :

- **le LUNDI, cours SENIORS** de 14H à 15H
- **le MARDI, cours ADULTES** de 20H30 à 21H30 hors vacances scolaires.

Ces cours ont pour objectifs d'assurer une activité physique de loisir et de bien-être, ils permettent de lutter contre la sédentarité, garder la forme, gérer le stress, trouver du lien social. Ils sont accessibles à tous, le rythme de chacun est respecté.

De nombreux équipements : ballons, bâtons, élastiques, step, gliding, bracelets lestés... permettent d'assurer le renforcement musculaire, le gainage, améliorer l'équilibre, améliorer le cardio-vasculaire, le gain de force, aident à réajuster les postures.

Un cours de Gymnastique douce adaptée – **prévention des chutes** – est assuré le **MERCREDI matin** de 9H15 à 10H15 à l'espace Valladon. Il permet de préserver l'autonomie, de travailler l'équilibre, développer les réflexes et maintenir le lien social. Ce cours est adapté aux personnes qui peuvent avoir quelques handicaps.

Les trois cours sont assurés par notre animatrice sportive, diplômée et spécialisée Monika Richoux ; ses compétences, son dynamisme permettent à chaque adhérent d'aller à son rythme et selon sa santé. Nous la remercions vivement ainsi que les adhérents fidèles et les nouveaux inscrits.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année avec une séance à l'essai. Les règlements se font en une fois ou par trimestre.



Le bureau est composé de : la Présidente Marie-Claire Ferré, la Vice-Présidente Annette Leboucq, la trésorière Chantal Legall, la Secrétaire Odile Frayer.

Renseignements : 02 37 49 24 95 ou 02 37 98 37 05



Club de l'Amitié Bazochienne

Dans la gaieté et la bonne humeur, venez rejoindre les amis du club, qui se retrouvent tous les 15 jours le mardi de 14H à 17H30 à la salle des Fêtes de la Bazoche-Gouet.

Vous pourrez jouer aux cartes, aux divers jeux de société et prendre un bon goûter. Si vous le désirez, vous pourrez adhérer

au club en réglant votre cotisation de 25€ pour l'année. Elle vous permet de venir au club quand vous le souhaitez, de recevoir un cadeau pour votre anniversaire, de participer aux sorties et aux 2 repas proposés dans l'année.

Vous pouvez aussi danser, si le cœur vous en dit, en venant rejoindre le groupe des Goulines qui se réunit tous les lundis à 15H15 à la salle des Fêtes.

Nous avons besoin de danseurs et danseuses et nous serons contents de vous accueillir.

Bonne et heureuse année 2019 et à bientôt

Téléthon de la Bazoche-Gouet



Le 18^e Téléthon de la Bazoche Gouet vient de se terminer et vous avez été encore très nombreux cette année à être généreux. Vous ne nous oubliez pas et je vous remercie du fond du cœur.

2017 fut la plus belle année pour nous, bénévoles, en effet, nous avons récolté 4279,29 €, notre engagement n'est pas en vain.

La municipalité reste fidèle en nous offrant gratuitement ses services ainsi que ses locaux, les associations présentes dans diverses actions sont chaleureusement remerciées, ainsi que tous les bénévoles présents, avant, pendant et après ces deux jours très actifs.

Vous pouvez continuer à adresser vos dons toute l'année en ligne sur telethon.fr ou bien à l'AFM – BP 59 – 91002 ÉVRY Cedex

C'est donc avec une joie immense que je vous renouvelle les remerciements les plus sincères et vous souhaite une très heureuse année.



L'Éclair

L'association de théâtre L'ÉCLAIR serait toujours très heureuse de vous accueillir pour ses représentations qui auront lieu les 19. 20. 25. 26. 27 janvier 2019.

Le groupe de L'Éclair est composé de trente-six membres actifs. Nos acteurs « 24 enfants de (7 à 17 ans) et 5 adultes » seront heureux de vous présenter leurs pièces.

Nous abordons avec vos enfants des saynètes et dialogues un peu loufoques et des petites pièces philosophiques. Les adultes interpréteront « Le coup de la cigogne » une comédie de Jean-Claude Isler. Cette pièce très drôle est pleine de rebondissements. Vous sortirez de nos représentations heureux et détendus. Romane Denjan notre metteur en scène coache tous ses comédiens assistée de Magalie Blanchard et Jocelyne Ferré.

N'OUBLIEZ PAS les 2 derniers week-ends de janvier. Le prix de la place est de 8 euros. Gratuit jusqu'à 13 ans. Pour tous renseignements, contacter Jocelyne au 06 10 31 26 34.

A BIENTÔT ET MERCI A TOI PUBLIC

Le Blog de la commune

www.labazochegouet.com



Retrouvez toutes les informations, les actualités, les associations sur le blog de votre commune.

Encore plus pratique : abonnez-vous au site pour ne rien manquer des nouvelles publications.



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
LES CARPES DORÉES

L'AAPPMA Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) participe activement à la lutte contre toute altération de l'eau et du milieu aquatique, œuvre en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles, participe encore à la sauvegarde, la restauration de la biodiversité, de l'environnement et du développement durable. L'AAPPMA accueille plus de 300 pêcheurs chaque année sur ses berges.

**ACTIVITÉS PISCICOLES :
CONCOURS DE PÊCHE
ATELIER PÊCHE NATURE**

**FÊTE DE LA PÊCHE :
SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019**

*Ne manquez pas l'Assemblée Générale
prévue le 3 mars 2019.*

Vous êtes sociétaire de l'AAPPMA et vous souhaitez vous impliquer davantage dans notre vie associative...
Rejoignez notre Conseil d'Administration
Pour tous renseignements :
LEGRET Gérard tél. 06 13 22 30 54
legret.gérard@wanadoo.fr
www.groupepecheduperche.com



L'ATELIER PÊCHE NATURE

Le meilleur moyen de motiver des jeunes pour prendre le relais dans nos associations !

L'évolution des techniques de pêche s'est beaucoup développée ces dernières années, beaucoup de pêcheurs deviennent des spécialistes et pour faire partie des meilleurs, il faut passer par l'école.

Toutes les techniques de pêche sont enseignées, de la plus cool à la plus sportive... L'Atelier Pêche Nature ouvre ses portes début mars tous les mercredis après-midi de 14h à 17h jusqu'à la fin du mois de juin avec le concours de 3 animateurs. Les enfants peuvent s'inscrire à l'Atelier dès l'âge de 7 ans.

Le matériel de pêche nécessaire à la formation est fourni par l'association.

Bravo à nos jeunes de l'APN !



Les Anciens Combattants



Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'association des anciens combattants est un acteur important de la transmission aux jeunes générations de la mémoire des conflits du 20^{ème} siècle, et de la sauvegarde de ce patrimoine moral. C'est pourquoi, elle participe activement à l'organisation des cérémonies qu'elles soient commémoratives ou non. La première est celle du 19 mars pour la fin de la guerre d'Algérie, suivie d'un vin d'honneur et d'un banquet, comme celle du 8 mai et du 11 novembre. Le dernier dimanche du mois d'avril, cérémonie commémorative pour les déportés victimes de la dernière guerre, sans oublier l'appel du Général de Gaulle du 18 juin.

ASGB

L'avenir sportif de La Bazoche-Gouet dispose actuellement de 3 équipes U6 U7, deux équipes U8 U9 en entente avec le Gault-du-Perche. 32 enfants sont licenciés, 22 joueurs seniors et 10 dirigeants, tous bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de jeunes nés en 2011-2012-2013 ainsi que de joueurs seniors pour pouvoir continuer à faire progresser et grandir notre club. Le club tient à remercier ses joueurs dirigeants bénévoles pour leur présence et l'aide qu'ils apportent lors des manifestations. Nos remerciements aussi à la Boule Bazochienne ainsi qu'à la commune

pour la bonne tenue et l'entretien du terrain tout au long de la saison. Les prochaines manifestations auront lieu le dimanche 10 mars pour le loto, le 15 juin pour le tournoi de football seniors et le 31 août pour le tournoi de pétanque. Un deuxième loto aura lieu cette année ainsi qu'un tournoi foot pour les jeunes. Les dates restent à définir...



U9 - Entente avec La Bazoche-Gouet



U7 - Entente avec La Bazoche-Gouet

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
RICHARD Xavier
 06 41 61 07 02
GOUIN Anthony
 06 36 47 98 58

Le club de Tennis de la Bazoche-Gouet

**Envie de reprendre une activité sportive ?
 Envie de retrouver la forme...**

Vous êtes amateur de Tennis !!! N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!! Un club vous attend afin de vous faire partager des moments de plaisir ... Le club de Tennis de la Bazoche Gouet vous accueille avec ses 2 cours découverts.

Tous nos meilleurs vœux sportifs pour l'année 2019.

Liens : <http://tennisbazochegouet.e-monsite.com/>
<https://www.facebook.com/clubtennisbazochegouet?fref=ts>



Prenez contact

pour vous inscrire et vous licencier ou bien pour passer un bon moment sportif !

Joël Champion au
 06 77 79 14 43

Prise des clés :

- à la pharmacie CHAMPION
- à la charcuterie Bazochienne

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le Centre de secours de la Bazoché Gouet, composé de 14 Sapeurs-Pompiers, fonctionne 24h/24 et 7 jours/7, pour assurer les missions qui lui incombent : le secours aux personnes, les incendies, les accidents, les opérations diverses et les renforts extérieurs.

Nos deux jeunes recrues les sapeurs DESHAYES Benoit et BINOIST Tanguy ont finalisés leur formation, ils peuvent désormais intervenir sur toutes missions.

Le bilan pour l'année 2018 est de 154 interventions contre 134 l'an passé qui se décompose de la façon suivante 131 secours aux personnes, 12 incendies, 7 accidents, 1 opération diverse, 2 interventions particulières, et 1 déclenchement d'alarme.

La vie associative est bien présente au centre, avec l'amicale qui compte 20 adhérents et avec ses nombreuses activités : l'assemblée générale, l'arbre de Noël, les départs en retraite, ou encore la traditionnelle Sainte-Barbe, fête des Sapeurs-Pompiers.

Le portage des calendriers, toujours apprécié de la population.

Enfin la journée «portes ouvertes» à la caserne lors de la Saint-Gourgon. Les Sapeurs-Pompiers participent à toutes les manifestations commémoratives pour soutenir les anciens combattants et la municipalité accompagnée de la Clique.



Le nombre de Sapeurs-Pompiers volontaires est toujours en forte diminution, et la disponibilité du personnel pose de grosses difficultés, cela impactera un jour sur la prise en charge et les délais de nos d'interventions.

C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes intéressées et motivées homme ou femme âgées de plus de 17 ans et demi, en bonne santé et vaccinées hépatite B, à rejoindre la famille des Sapeurs-Pompiers.

N'hésitez pas même pour un simple renseignement (ou juste une prise de contact) de vous rapprocher d'un Sapeur-Pompier, ou d'appeler le chef de Centre. Aidez-nous à recruter, l'avenir de nos Centres qui vous proposent des secours de proximité en milieu rural en dépend.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Monsieur TALBOT Johnny

Chef du Centre d'Intervention

02 37 49 22 95 ou 06 10 76 72 43

La Boule Bazochienne



Après deux années d'existence, La Boule Bazochienne suscite toujours autant d'adeptes, les nouvelles adhésions le confirment.

L'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2019, et invite toutes les personnes intéressées et motivées, hommes et femmes à nous rejoindre tous les vendredis à partir de 17h aux terrains de pétanque de l'Espace Valladon.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Le Président : 06 01 19 89 68 - La Vice-présidente : 06 36 25 11 76

Le Vice-président : 06 10 70 45 49

Atelier Créatif

Venez nous rejoindre tous les jeudis de 14H à 17H, salle des associations, à l'espace E. Valladon, pour vous détendre dans une bonne ambiance et peut-être découvrir des dons que vous ne soupçonnez pas encore...

Bonne année à toutes et à tous.

La Présidente, **Chantal FROGER** : 02 37 49 35 81



Association des Parents d'élèves



Tous nos remerciements à l'équipe de parents d'élèves volontaires pour son investissement lors de nos manifestations. Notre site est toujours ouvert : vous y trouverez toutes les informations utiles.

Nous vous rappelons l'adresse :

<http://apelabazoches.wix.com/28330>. L

Le programme de nos manifestations en 2019 :

Carnaval : Le 30/03/2019 : les enseignantes et les élèves préparent leurs costumes sur le thème de « L'Angleterre », ils défileront dans les rues pour le carnaval accompagnés de la clique de Chapelle Royale – La Bazoches Gouet. Un goûter sera offert par l'APE.

Randonnée : le 28/04/2019 : Avec ou sans formule de repas. Amis marcheurs à vos baskets !!!

Kermesse : le 28/06/2019 : Comme les années précédentes le spectacle du vendredi soir, réalisé par les enseignantes sera reconduit avec le barbecue géant, les jeux et la super tombola ! Nous garderons les mêmes horaires que les années précédentes.

Une bourse aux jouets et aux vêtements : le 27/10/2019 : Nous organiserons cette manifestation dans la salle des fêtes avec un point restauration. Nous vous attendons nombreux !!! Toutes ses manifestations concourent au financement des sorties scolaires de la coopérative.

N'hésitez pas à participer.

ENEZ NOUS REJOINDRE !!!

Vous êtes les bienvenus ! Si vous avez quelques heures dans l'année à nous accorder, merci de contacter : Gaëtan PERROTIN (président), Christelle LACROIX (secrétaire), Muriel MANTEL (trésorière) ou utilisez le site internet.



La Clique

Cette petite formation musicale est composée de 13 musiciens amateurs et d'un porte-drapeau elle contient : 4 tambours, 1 trompette, 2 clairons, 3 saxophones, 1 clarinette, 1 violon.

La Clique de Chapelle-Royale et de la Bazoches-Gouet participe aux diverses fêtes locales et aux cérémonies commémoratives. Pour étoffer ce petit groupe, quelques volontaires seraient les bienvenus. La Clique

se réunit chaque vendredi (sauf pendant les congés scolaires) de 20h00 à 22h00, venez nous rejoindre, aucune participation financière ne vous sera demandée, d'avance la Clique vous remercie.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Didier Masson 02 37 49 30 79

Amanda Talbot 06 21 34 28 97

PACS (PACTE DE SOLIDARITÉ)

Qui peut se pacser et comment ?



1

Vous êtes :

deux personnes de plus de 18 ans de même sexe ou de sexe différent et souhaitez organiser votre vie commune

2

En possession de :

- ✓ la convention de Pacte Civil de Solidarité **cerfa 15726 02**
- ✓ la déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs + attestations sur l'honneur **cerfa 15725** de non-parenté, non-alliance et résidence commune
- ✓ des pièces d'identité valides (carte d'identité, passeport)
- ✓ une copie intégrale ou un extrait de l'acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois
- ✓ si vous êtes divorcés, présenter un livret de famille avec la mention du divorce
- ✓ si vous êtes veuve ou veuf, fournir un livret de famille avec la mention du décès ou un acte de décès



4

Puis patienter durant l'enregistrement de la convention de PACS :

l'officier d'état civil enregistre le Pacs et transmet l'information aux services de l'état civil. Le Pacs figurera sur l'acte de naissance de chaque partenaire

3

Vous pouvez ensuite vous présenter :

devant l'officier de l'état civil (maire ou son représentant) ou prendre rendez-vous avec un notaire



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site **www.service-public.fr** (CERFAN) 15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :

SA PIÈCE D'IDENTITÉ Carte d'identité ou passeport

LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT signataire du formulaire

Vous n'avez pas à fournir ces documents à qui que ce soit avant ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le seul document valable ; il devra être original (pas de photocopie).

Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

STATIONNEMENT VOITURES

Pensons aussi aux piétons, aux poussettes de bébé, aux personnes âgées qui empruntent les trottoirs et doivent inévitablement descendre sur la chaussée alors qu'il suffirait de pas grand-chose pour laisser un peu de place à tous.



CIVISME

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage réalisés avec des outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

*** les jours ouvrables :**

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

*** les samedis :**

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

*** les dimanches et jours fériés :**

de 10h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI : de 14h00 à 16h00

MARDI AU VENDREDI : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

SAMEDI : de 9h00 à 12h00

Tél. 02 37 49 20 25

Fax : 02 37 49 27 16

commune-bazoche-gouet-28330@wanadoo.fr



Vous souhaitez me rencontrer ?

Vous avez des questions ?

Je suis à votre écoute à la Mairie.

Pour obtenir un rendez-vous

tél : 02 37 49 20 25



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**Francine et Muriel
vous accueillent :**

- le lundi de 14h à 16h

- du mardi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 16h

- Le samedi de 9h à 12h

**Heure de levée du
courrier :**

- du lundi au vendredi
à 15h30

- le samedi à 12h

Téléphone :

02 37 49 37 71

TROUBLES DE VOISINAGE - ATTENTION !



On parle de trouble anormal de voisinage lorsque la nuisance invoquée excède les inconvénients normaux inhérents aux activités du voisinage.

Selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :
par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...) ;
ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, tondeuse....) ;
ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

Les nuisances provoquées par les odeurs (nuisances olfactives), peuvent dans certains cas être considérées elles aussi, comme trouble anormal du voisinage, et à ce titre peuvent être sanctionnées.

**UN BON PROVERBE :
LA LIBERTÉ DES UNS
S'ARRÊTE LÀ
OÙ COMMENCE
CELLE DES AUTRES**



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Nous vous rappelons que tous les brûlages des déchets verts sont interdits par arrêté préfectoral.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT !!



Bouteilles en plastique, canettes en aluminium, objets divers, sont beaucoup trop souvent retrouvés dans le milieu naturel ou dans la rivière !

Il convient à tous de respecter la nature.
« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » (Antoine de Saint-Exupéry).

Alors essayons de la laisser en bonne santé pour qu'ils puissent faire encore mieux que nous.



COORDONNÉES UTILES

Médecin de garde	15
Pharmacien de garde	32 37
SAMU	15
Police-Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie d'Authon-du-Perche	02 37 49 94 10
Interventions : abeilles - frelons - dératisation - désinfection	02 37 96 72 57

Médecin généraliste : Dr GROHANDO Philippe	02 37 49 21 39
Chirurgien-Dentiste : M. DESOUBEAUX Olivier	02 37 49 31 50
Infirmières : COIPEAU-DESHAYES Sylvie / BARBA Vanessa	02 37 49 22 75
DAIN Aurélie	06 73 73 77 62
Pharmacie : Mme CHAMPION	02 37 49 21 41
Podologue : Mme PEREYRA Véronique	02 37 98 51 24
Ostéopathe : Mme BOUTAUD Marine	06 07 47 10 12
Hôpitaux :	
- Centre Hospitalier Avenue de l'Europe à Nogent-le-Rotrou	02 37 53 75 75
- Centre Hospitalier route de Jallans à Châteaudun	02 37 44 40 40
- Centre Hospitalier Louis-Pasteur à Le Coudray	02 37 30 30 30
Taxi-Ambulance : Ambulances Authonnaises	02 37 49 90 59
	06 73 08 18 13
Taxi-Ambulance : Taxis MONGE	02 54 80 80 00

SIDA info service	0 800 840 800
SOS Drogue Alcool Tabac info service	0 800 23 13 13
Allo Enfance Maltraitée	119

Les Restos du cœur :	
- Nogent-le-Rotrou	02 37 52 20 81
	06 47 89 93 05
- Châteaudun	02 37 66 00 70
Aide à domicile :	
- S.A.D.S	02 37 94 06 36
- A.D.M.R Thiron	02 37 29 09 80
- Chèques emploi service voir les établissements bancaires	
Présence verte	02 37 30 45 45

Pôle Emploi	39 49
Préfecture de Chartres (www.eure-et-loir.pref.gouv.fr)	02 37 27 72 00
Cartes grises (après-midi de 14h à 16h30)	02 37 27 72 80
Sous-Préfecture de Nogent-le-Rotrou	02 37 53 58 50
Trésorerie de Nogent-Le-Rotrou	02 37 53 56 80

EDF Dépannage Électricité	0 810 333 028
GDF Dépannage Gaz	0 810 28 27 26
Syndicat des Eaux «AquaPerche» (aquaperche@wanadoo.fr)	02 54 80 17 21
Le Fontainier	06 10 07 09 96

École Publique : Maternelle et Primaire	02 37 49 34 10
Office de Tourisme Intercommunal	02 37 49 23 45

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères dans le bourg et la campagne est effectuée tous les **lundis**.

DÉCHETTERIE

Lieudit : « La Ferrandière »
CHARBONNIÈRES

Téléphone : 02 37 49 11 24

Pour les particuliers, artisans et commerçants (*certaines dépôts sont payants*) :

Heures et Jours d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 13h30 à 17h30

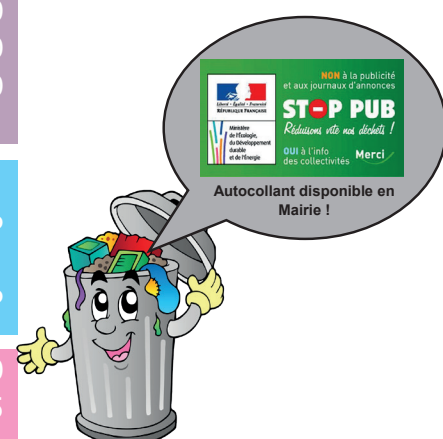
Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h
et de 14 h à 17 h

TRI SÉLECTIF



RAPPEL : Les papiers, journaux, magazines, catalogues ... doivent être déposés dans les bornes à papiers et vous avez également à votre disposition des bornes pour le verre à la salle des fêtes, à Intermarché et rue du Perche.



Trions, Recyclons, Réduisons !!



Pensez à sortir
votre poubelle
le dimanche soir !!
et à la rentrée
le lundi soir !!

Donner une nouvelle vie à ses déchets
organiques et enrichir son jardin au
naturel avec le « **COMPOSTAGE** »



Elisa & Anthony
**BOULANGERIE
PATISSERIE**
Rouffort

8, RUE DU
GÉNÉRAL LECLERC
LA BAZOCHE-GOUEY

09 81 67 48 06

VENTE DIRECTE A LA FERME
Viande d'agneau au détail

FERME DE BEAUREGARD

28330 LA BAZOCHE-GOUEY

Tél. 02 37 49 33 10

Jour d'ouverture : samedi toute la journée

*Au Percheron
Gourmand*

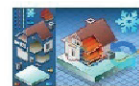
Restaurant - Café



Service tous les midis de 12h à 14h
fermé le dimanche

02 37 49 22 91

Place du Marché
28330 La Bazoches-Gouet



SARL L 2 E i

LAMET STEPHANE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE (NEUF ET RÉNOVATION)

POMPE A CHALEUR / CLIMATISATION
installateur agréé

chauffe-eau thermodynamique

PLOMBERIE / CHAUFFAGE / PLANCHER CHAUFFANT

MISE EN SERVICE / DÉPANNAGE / ENTRETIEN

LA CROIX ST-ANNE
41270 LE GAULT-DU-PERCHE
Tél. 02 37 49 37 99
Port. : 06 16 94 11 82

EMAIL : lamet.s@aliceadsl.fr

www.electricite28.fr

28 FÉVRIER

Angèle, Lucie DIPPE
de Christophe, Florent, Daniel DIPPE
et de Lucie, Claudette, Nelly, Audrey BOUSSARD

30 AOÛT

Lysa, Pauline VERNADET de Quentin,
Claude, Jean, Dominique, Michel VERNADET
et de Pauline, Marcelle, Andrée GASSELIN

10 OCTOBRE

Julia, Angèle CHEVALLIER de Romain,
Alain CHEVALLIER et de Axelle, Jane,
Louise JACOB TAMAGNA

04 DÉCEMBRE

Serena, Micheline, Delphine, Denise TRILLON-DRIEU
de David, Robert, Guy TRILLON et de Anaelle,
Dominique, Daniëlle DRIEU

DÉCÈS

19 décembre 2017 à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)
Marc, Rosaire GOUACHE, 83 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

21 décembre 2017 à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)
Cécile, Yvette GUIOT veuve RAPICAULT, 90 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
13, rue Jean Moulin

13 janvier à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Simone, Camille PASQUIER veuve ORY, 80 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
9, rue de la Pommellerie

15 janvier à LE MANS (SARTHE)
Odile, Jacqueline, Marie, Rose THUBOEUF
veuve BARDET, 76 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR) 12, rue du
Perche

30 janvier à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Jeannine, Marie, Louise BILLOUX veuve HABIT, 89 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

6 février à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Henri, Robert PEREAUX, 85 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

6 février à BELLÈME (ORNE)
Renée, Florence, Augustine LEGROS veuve BOUDET, 90 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR) 10, avenue
de Verdun

8 février à CHAMROUSSE (ISERE)
Michel, Marcel, Henri VIET, 69 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Général de Gaulle

28 février à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)
Marcel, Camille TOUCHARD, 79 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
8, rue des Grouards

1^{er} mars à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Marcel, Georges, René NOBLET, 92 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

MARIAGES

30 JUIN

Xavier, René, Pierre HUET et
Marie-Claire, Éliane,
Marie-Thérèse DENACLARA

28 JUILLET

Sylvie, Janine, Nathalie CHARON et Dominique,
Robert, Marcel, André LECOMTE

5 mars à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Louis, Auguste, Alphonse PÂTEAU, 83 ans
domicilié à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)
9, route de Blois

5 mars à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Pierre, Albert, Georges LHUILLERY, 93 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

5 mars à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)
Lucien, Auguste, Armand HAMEAU, 96 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Le Genetay

6 mars à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Marcelle, Lucienne, Augustine TOUTAIN
épouse GOUPIL, 95 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

7 mars à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Dominique, Roger GABORIEAU, 68 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

16 mars à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Emile, Albert, Fortuné GOUPIL, 94 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

22 mars à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Maurice, Fernand, Albert JAULNEAU, 92 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
49, rue du Général Leclerc

23 avril à PARIS 19^e arrondissement
Marie-Madeleine GERNIGON, veuve BLANCHON, 87 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
74, rue du Général Leclerc

28 avril à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Mario, Henri MOLON, 87 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12, rue du Perche

6 mai à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Alain, Maurice, Denis MARCHAND, 71 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
« Thoriot »

14 mai à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Roland, Charles PÉROT, 66 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 7, rue des Fossés

24 mai à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Marius, Albert, Henri THIROUARD, 86 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 21 rue de la Guinette

25 mai à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Renée, Roberte, Jeannine RÉTIF, veuve GUÉRET, 91 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 L'Étre des Bois

26 mai à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Renée, Georgette, Mauricette LEVREBON
veuve AUBRY, 93 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

29 mai à BOULOGNE-BILLANCOURT (HAUTS-DE-SEINE)
Claude, Raymond, Denis GARAUD, 63 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 15, rue des Fraîches

30 mai à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)
Rémy, Arthur DAVID, 88 ans
 domicilié à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)
 Route de Jallans

31 mai à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Alexandre, Arsène LEPROUST, 80 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

7 juin à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Jacques, Emile, François BOUQUIN, 92 ans
 domicilié à SARCELLES (VAL D'OISE)
 29, rue des Sources

10 juin à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Fernand, Claude DUVAL, 76 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

29 juin à MONTMIRAIL (SARTHE)
Arthur, Achille DAUSY, 89 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 9, rue du Général de Gaulle

17 juillet à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)
Nicole, Annie, Rolande SEGOIN
veuve MARCHAND, 70 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 Thoriot

20 juillet à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
André, Marius, Louis CRUCHET, 90 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 1, rue des Fraîches

29 juillet à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Roland UDAR, 80 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 16, rue du Perche

3 août à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
André, Marcel, Germain DESIRÉ, 95 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

5 août à LA BAZOCHE -GOUET (EURE-ET-LOIR)
Robert, Albert PERRIOT, 93 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

10 août à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Denise SCHLOMOWITZ veuve LEGO, 89 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

8 septembre à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)
Claude, Jean, Maurice OLIVIER, 81 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 5, chemin de la Morinière

26 septembre à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Alain, Gaston, René HODEBOURG, 94 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

29 septembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Rolande, Angèle, Lucie, Marguerite GEFROY veuve
GIRARD, 92 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

3 octobre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Gabrielle, Reine MARTIN épouse PINÇON, 96 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

22 octobre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Elise, Marinette HERMET veuve LECOMTE, 88 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

22 octobre à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Armand, Robert, Auguste TESSIER, 96 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

30 octobre à LE MANS (SARTHE)
Anne-Marie, Alberte BLONDET épouse VELLA, 82 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 9, avenue Adrien Philippe

15 novembre à NOGENT-LE-ROTRON (EURE-ET-LOIR)
Marcel, Georges DURAND, 92 ans
 domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

20 novembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Alice PETINAY veuve LEROUX, 99 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

06 décembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Claudine, Isabelle, Lucienne DUVAL veuve MIGER, 89 ans
 domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
 12, rue du Perche

TARIFS COLUMBARIUM :

Pour une durée de 15 ans
 1 case : 327.40 €
 Pour une durée de 30 ans
 1 case : 655.90 €
 Plaque pour gravure :
 83.60 €

TARIFS CAVURNE :

Pour une durée de 15 ans
 81,60 €
 Pour une durée de 30 ans
 110,20 €

STÈLE DU SOUVENIR

Pour une durée de 15 ans
 198,90 €
 Pour une durée de 30 ans
 266,20 €



JANVIER

Vendredi 04 **BELOTE**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Mardi 08 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Dimanche 13 **LOTO**
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Samedi 19 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Anciens combattants
Salle des Associations

Dimanche 20 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des fêtes

Vendredi 25 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Samedi 26 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Dimanche 27 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Mardi 29 **LOTO**
Club de l'Amitié Bazochienne
Salle des Fêtes

FÉVRIER

Vendredi 08 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Comité des Fêtes - Salle des Arcades

Vendredi 15 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
I.C.L - Salle des Associations

Dimanche 10 **LOTO**
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

MARS

Vendredi 01 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Théâtre - Salle des Associations

Samedi 16 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle des Associations

Samedi 02 **SOIRÉE CHOUROUTE**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Samedi 16 **SOIRÉE DANSANTE AFDAR**
Salle des fêtes

Dimanche 03 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Les Carpes Dorées - Salle des Arcades

Mardi 19 **COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962**
Anciens Combattants - Vin d'honneur
Salle des Associations

Dimanche 10 **LOTO**
Avenir Sportif de la Bazoche Gouet
Salle des Fêtes

Samedi 30 **CARNAVAL DES ENFANTS**

AVRIL

Samedi 06 **SOIRÉE CABARET**
I.C.L - Salle des Fêtes

Dimanche 21 **HALLE CHAMPETRE**
Marché de Producteurs locaux

Dimanche 07 **LOTO**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Dimanche 28 **SOUVENIRS DES DÉPORTÉS**
Anciens Combattants
Vin d'honneur - Salle des Associations

Dimanche 21 **FOIRE DE PAQUES**
I.C.L - Salle des Fêtes
Salles Polyvalentes

CHASSE AUX ŒUFS
Comité des Fêtes - Espace Valladon

RANDONNÉE PÉDESTRE
Association des Parents d'Élèves
Salle des Arcades

MAI

Mercredi 08 **COMMÉMORATION FIN DE LA GUERRE 1945**
Anciens Combattants - Vin d'honneur
Salle des Associations

Dimanche 19 **RALLYE VÉLO**
Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Associations

Vendredi 10 **DON DU SANG**
Salle des Arcades

Dimanche 26 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
Salle des Arcades

Samedi 18 **CONCOURS DE PÉTANQUE**
La Boule Bazochienne – Camping Municipal

Calendrier des Fêtes

Samedi 01

FÊTE DE LA PÊCHE

Les Carpes Dorées - Plans d'eaux G. Lecomte

Mardi 11

RANDONNÉE PÉDESTRE

Club de l'amitié Bazoch. - Salle des Fêtes

Samedi 15

TOURNOI DE FOOTBALL

Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Stade

Mardi 18

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Anciens Combattants - Vin d'honneur
Salle des Associations

Samedi 22

FEU DE LA SAINT-JEAN

Halle Champêtre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Espace Valladon

Vendredi 28

KERMESSE

Association des Parents d'Élèves
École et Salle des Fêtes

Mardi 02

CONCOURS DE BELOTE

Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Vendredi 12

DON DU SANG

Salle des Arcades

Samedi 13

CONCOURS D'ATTELAGE

Route des Autels - Zone artisanale

Dimanche 14

FÊTE NATIONALE

Banquet - Jeux - Feu d'artifice
Bal - Salle des Arcades - Camping
CONCOURS D'ATTELAGE
Route des Autels - Zone artisanale

Jeudi 18

JOURNÉE DÉCOUVERTE

I.C.L

Dimanche 28

JAMBON GRILLÉ

Comité des fêtes - Salle des Fêtes et Camping

Samedi 24

CONCOURS de PÉTANQUE

Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet
Camping

Samedi 07

RANDONNÉE PÉDESTRE

Maison du Tourisme

Mardi 17

LOTO

Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Samedi 07
Dimanche 08

FOIRE ST GOURGON

Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes

Samedi 21

CONCOURS DE PÉTANQUE

La Boule Bazochienne - Camping Municipal

Jeudi 12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association des Parents d'Élèves
Salle des Associations

Dimanche 13

LOTO

Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Vendredi 27

BOURSE AUX JOUETS

Association des Parents d'Élèves
Salle des Fêtes

Samedi 02
Dimanche 03

FOIRE ST-MARTIN

I.C.L - Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes
Brocante (dimanche)

Lundi 11

COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

Anciens Combattants - Vin d'honneur
Banquet - Bal gratuit - Salle des Fêtes

Mardi 05

CONCOURS DE MANILLE

Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Dimanche 17

LOTO

Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Vendredi 06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Associations

Samedi 07

SOIRÉE COUSCOUS

Téléthon - Salle des Fêtes

Samedi 07

TÉLÉTHON

Place du Marché : vente de crêpes et
vin chaud avec Stand
de La Boule Bazochienne

Dimanche 08

LOTO

Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Vendredi 13

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Boules Bazochienne - Salle des Arcades

Samedi 14

SAINTE BARBE

Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des Fêtes

Vendredi 06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Associations

Samedi 07

SOIRÉE COUSCOUS

Téléthon - Salle des Fêtes

Samedi 07

TÉLÉTHON

Place du Marché : vente de crêpes et
vin chaud avec Stand
de La Boule Bazochienne

Dimanche 08

LOTO

Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Vendredi 13

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Boules Bazochienne - Salle des Arcades

Samedi 14

SAINTE BARBE

Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des Fêtes

Legendre

LA LOGISTIQUE GLOBALE



en toute
confiance



transport multimodal



logistique & stockage



transfert industriel



emballage industriel



sourcing & distribution



communication & publicité

NOUS RECRUTONS ! –

– Consultez toutes les offres sur

<https://recrutement.legendre.fr>

